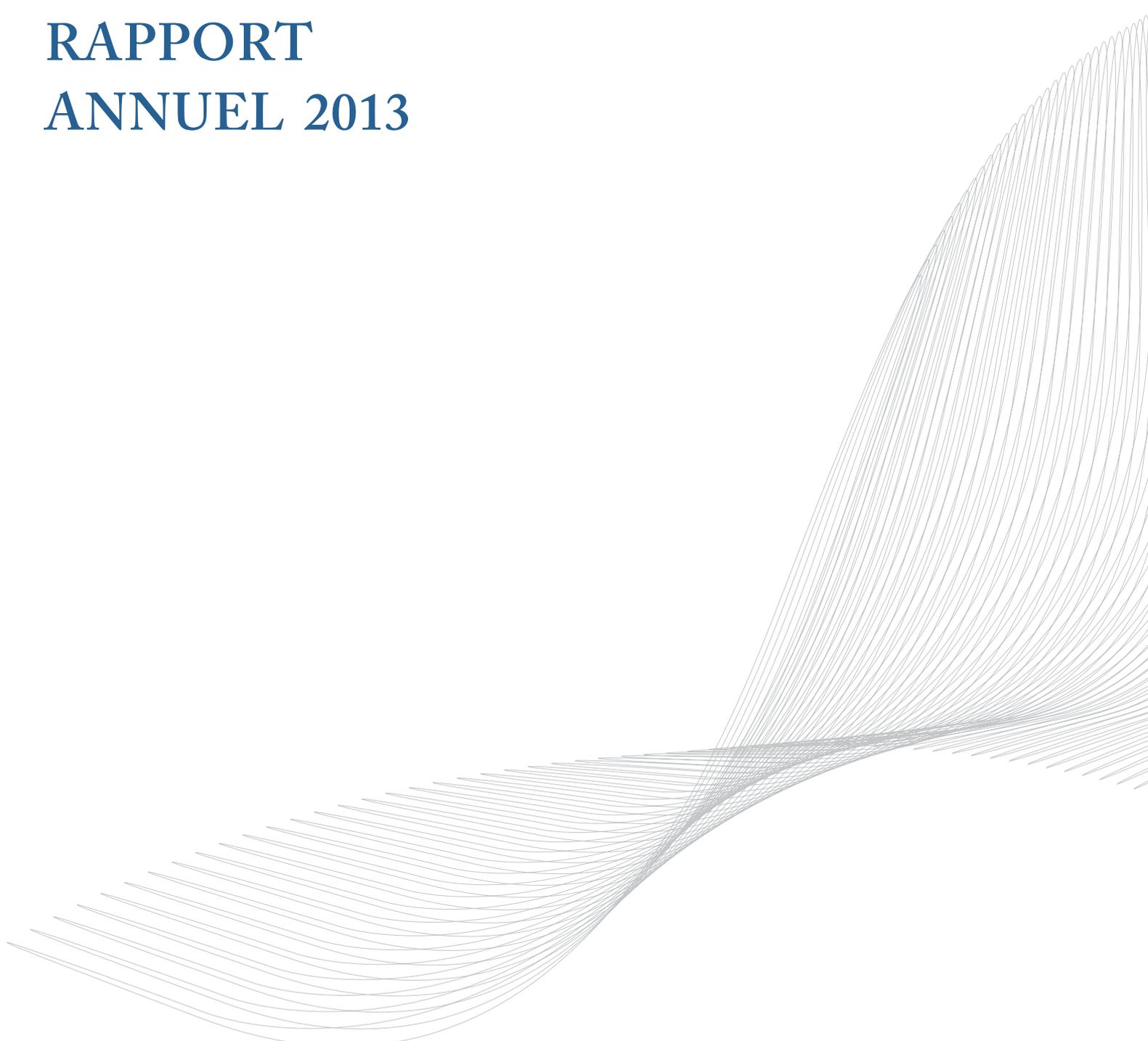




RENTES GENEVOISES

RAPPORT ANNUEL 2013



Pour illustrer leur rapport annuel 2013, les Rentes Genevoises proposent des dessins d'enfants sur le thème général de la prévoyance et de la retraite. Outre la fraîcheur et l'innocence, ces dessins nous rappellent aussi qu'il n'y a pas d'âge pour rêver de ses projets de vie... et qu'il suffit juste d'y croire et d'y mettre des moyens assez tôt pour les réaliser. Sans quoi la prévoyance peut être quelque chose de très abstrait...



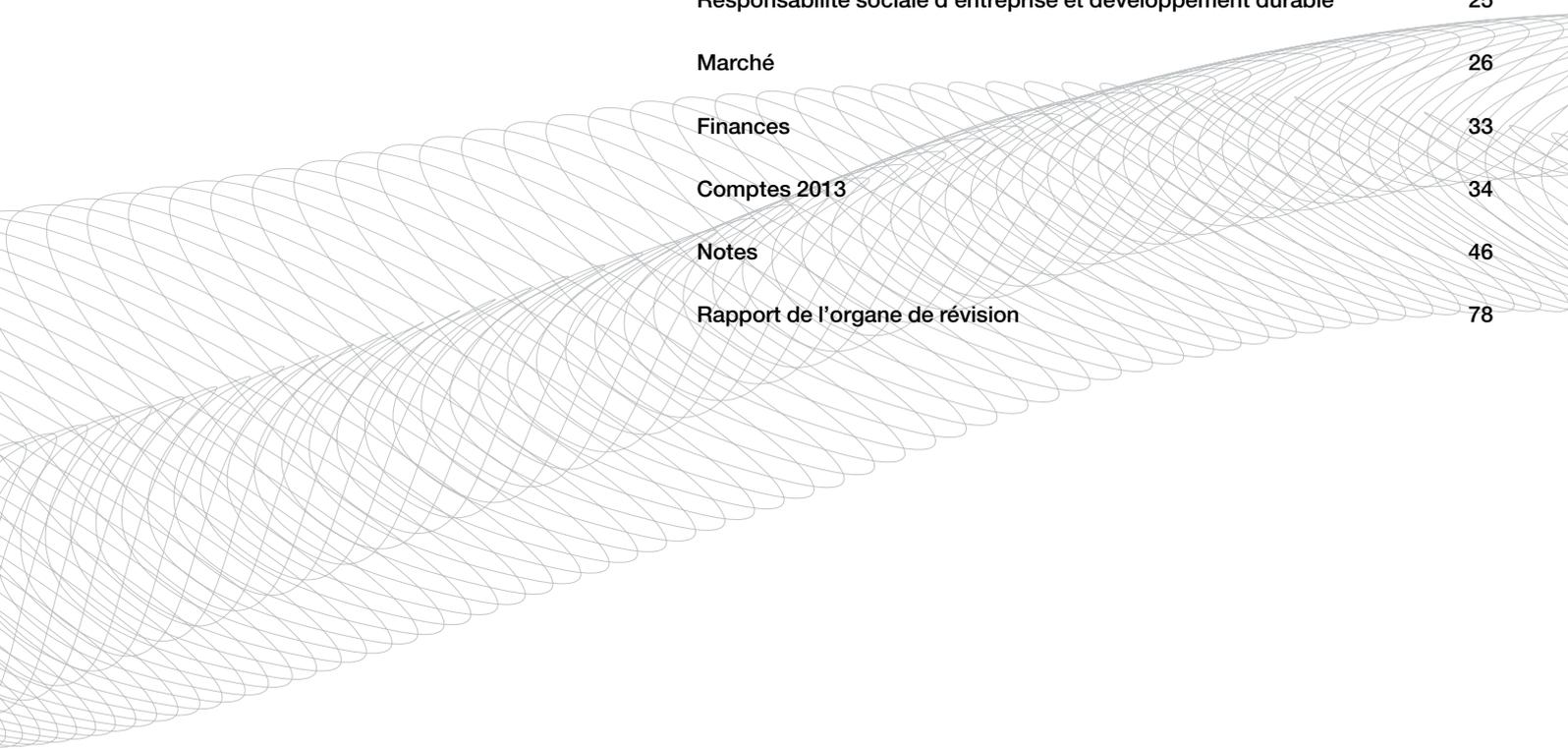
Allyson, 2 ans



Shekinah, 3 ans

SOMMAIRE

Billet du Président	4
Mot du Directeur général	8
Profil des Rentes Genevoises	11
Gouvernement d'entreprise	14
Ressources humaines	22
Personnel des Rentes Genevoises	23
Responsabilité sociale d'entreprise et développement durable	25
Marché	26
Finances	33
Comptes 2013	34
Notes	46
Rapport de l'organe de révision	78



BILLET DU PRÉSIDENT



Chères assurées, chers assurés, chères collaboratrices et chers collaborateurs, chers partenaires et chers amis des Rentes Genevoises,

Alors que 2014 est déjà bien entamée, vous tenez entre vos mains le rapport annuel 2013 des Rentes Genevoises. Il vous apprendra, avec un peu de recul, comment notre Etablissement a tiré le meilleur d'une année qui en a surpris plus d'un par son absence de secousses financières majeures.

En offrant ce que peu d'acteurs de la prévoyance proposent aujourd'hui, à savoir une solution de rentes viagères avec des taux garantis et une revalorisation de celles-ci en fonction de l'inflation genevoise, les Rentes Genevoises occupent une niche importante sur un marché géographiquement limité. Avec près de 200 millions de francs de primes encaissées en 2013, il est indéniable qu'elles répondent à un besoin de la population du Grand Genève.

Les Rentes Genevoises ont bouclé l'exercice avec un résultat appréciable: le bilan a progressé pour atteindre 1.63 milliard de francs. Les excédents de produits ont atteint 35.7 millions de francs, ce qui a permis de renforcer les réserves et provisions ainsi que de verser une participation aux excédents aux assurés qui avaient opté pour cette possibilité. La performance d'ensemble des actifs se situe à 5.05%, un bon résultat compte tenu d'une allocation d'actifs plutôt défensive. Le degré de couverture a progressé quant à lui de 110.6% à 112.2%, soulignant ainsi la solidité accrue des Rentes Genevoises face aux éventuels chocs financiers à venir.

Quand les Rentes Genevoises signent un contrat avec un assuré, elles prennent un engagement qu'elles devront honorer parfois sur plusieurs décennies. Ainsi, certains de nos récents contrats déploieront leurs effets jusqu'au XXII^e siècle. Par conséquent, les Rentes Genevoises se doivent de gérer le quotidien avec le long terme en point de mire. Tout naturellement la pérennité et la sécurité sont les deux valeurs au cœur de leur mission. Les deux autres valeurs – la contemporanéité et l'anticipation – désignent les compétences que les Rentes Genevoises doivent mobiliser et mettre continuellement au service de la sécurité pérenne de leurs engagements. Ces qualités concernent la gouvernance, la stratégie, les outils de simulation et, surtout, le recrutement et la fidélisation de talents variés et complémentaires.

La maîtrise des risques, encadrée par la gouvernance et par la stratégie, est le métier de base des Rentes Genevoises. L'Etablissement doit ainsi maîtriser des risques de nature très différente. D'un côté, le risque de longévité, dont la maîtrise passe par l'adéquation de la tarification des produits viagers avec l'espérance de vie des clients et les rendements financiers réalisables sur le long terme. De l'autre côté, le risque financier, soit le risque que l'Etablissement peut et doit prendre sur les marchés (financiers et immobiliers) pour obtenir un rendement permettant de couvrir les engagements pris. La tarification, avec l'innovation en matière de produits, et la gestion des actifs sont ainsi les deux facettes dont le Conseil d'administration et la Direction doivent assurer en permanence la cohérence.

Durant l'année 2013, le Conseil d'administration a accompagné la mise en place de nouveaux outils de gestion des risques et de suivi des décisions. Il a aussi renforcé la collaboration avec les organes statutaires de contrôle, notamment l'actuaire conseil. De plus, il a approfondi le dialogue avec le Conseil d'Etat (y compris dans sa nouvelle composition issue des urnes à l'automne 2013) qui, en tant qu'autorité de surveillance des Rentes Genevoises, a accepté sans réserves les comptes 2012.

Le développement de l'Etablissement, outre une bonne gouvernance, passe par une stratégie adaptée. Les Rentes Genevoises utilisent dans ce domaine un Business Plan coulissant à cinq ans. Cela implique que le Conseil d'administration et la Direction remettent chaque année l'ouvrage sur le métier et partent d'une palette de scénarios de base. Cette approche a fait ses preuves. D'une part, elle permet l'intégration souple de nouvelles données. D'autre part, elle permet de tester la robustesse ou de simuler le comportement des Rentes Genevoises face à divers types de chocs ou de crises. La stratégie choisie donne des résultats rassurants dans le scénario de base. Elle guide ensuite la conduite de l'Etablissement.

Pour nourrir leur approche stratégique, les Rentes Genevoises ont développé une capacité de veille dans les domaines clés. Cette veille implique un suivi systématique de données financières, mais aussi de nombreux échanges avec des experts dans les domaines économique, politique ou démographique. Cela permet au Conseil d'administration et à la Direction de conduire de

concert les Rentes Genevoises dans le souci de l'anticipation et de la contemporanéité. Cette approche ne pourrait se faire sans un engagement personnel et la compétence toujours renouvelée de chacune et de chacun tout au long de l'année.

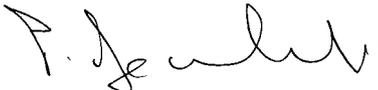
SÉCURITÉ, CONTEMPORANÉITÉ, ANTICIPATION ET PÉRENNITÉ : DES VALEURS FORTES QUI ANCRENT LES RENTES GENEVOISES DANS LEUR ÉPOQUE ET QUI SERVENT DE GUIDE DANS LEUR DÉVELOPPEMENT

En résumé, c'est la combinaison de plus de 160 ans d'histoire, de valeurs fortes et vécues au quotidien, d'une stratégie adaptée chaque année en fonction de l'environnement, d'une gouvernance sans concession et de compétences pointues qui permet aux Rentes Genevoises, jour après jour, d'offrir des prestations répondant aux besoins de la population, tout en garantissant, notamment au travers de décisions responsables, la pérennité de l'Etablissement. Ce sont les collaboratrices et les collaborateurs qui s'investissent quotidiennement pour faire face aux défis et aux changements parfois rapides de l'environnement économique et qui œuvrent pour le bien des clients. Qu'elles et qu'ils soient ici toutes et tous remerciés. Mes remerciements vont aussi à la Direction – et tout particulièrement au Directeur général – qui conduit et développe les Rentes Genevoises avec passion et s'assure

que l'équipe ne se repose jamais sur les acquis. Mes remerciements vont également à mes collègues du Conseil d'administration qui s'engagent avec professionnalisme et conviction dans cette tâche passionnante mais aussi exigeante. Et enfin, je remercie toutes les

assurées et tous les assurés des Rentes Genevoises, ainsi que nos partenaires pour leur confiance qui nous honore et nous motive.

Au moment où vous lirez ces lignes, 2014 aura déjà déroulé une partie de son tapis. Soyez assurés que les Rentes Genevoises mettront tout en œuvre, comme les années précédentes, pour relever les défis qui sont les leurs et renforcer leur rôle moteur au service de la prévoyance dans le Grand Genève.



Paul H. Dembinski
Président du Conseil d'administration



Tiago, 2 ans



Lucile, 13 ans

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Avec des chiffres comparables à 2012, l'année 2013 a été encore plus intense. Deux projets ont concentré une partie des forces tout au long de l'exercice : la mise en place du nouveau système d'informations et la certification ISO 50001.

Nous l'avions annoncé dans notre précédent rapport annuel. Un nouvel applicatif d'assurance a été mis en place en novembre 2012. Comme pour tout logiciel qui constitue le cœur de métier d'une entreprise, il est nécessaire d'effectuer un cycle complet – ici une année comptable – pour s'assurer que tout fonctionne correctement. L'exercice a nécessité un engagement important des collaboratrices et des collaborateurs puisqu'ils se sont consacrés à des tests et à des améliorations, en plus de leur activité normale. Cette mise en place a aussi été l'occasion de repenser une partie des processus permettant de gagner en efficacité et en qualité, même si, ici et là, quelques problèmes sont survenus. Avec ce nouveau système, état de l'art, les Rentes Genevoises peuvent aborder la prochaine décennie sereinement.

Le deuxième projet est la certification ISO 50001 du parc immobilier des Rentes Genevoises. Cette certification qui atteste d'une gestion responsable et optimisée des énergies est une première européenne. Elle met en évidence deux des valeurs chères aux Rentes Genevoises : l'anticipation et la contemporanéité. Outre un maintien des immeubles à un niveau élevé de qualité afin de réduire au minimum les déperditions d'énergie, ce projet marque également le positionnement des Rentes Genevoises comme un acteur socialement responsable. En effet, les premiers bénéficiaires de cette certification sont les locataires des immeubles

qui voient leurs charges de chauffage et d'eau chaude diminuer, parfois dans des proportions conséquentes.

Si nous nous penchons sur les chiffres, nous pouvons constater que l'activité commerciale s'est inscrite dans la continuité des années précédentes avec des produits qui répondent aux besoins du marché. En effet, les encaissements ont progressé de 187.5 à 199.2 millions de francs. Le nombre d'assurés se monte à plus de 13 500, soit une augmentation de plus de 5%. L'effort principal a été porté sur le marché de la vie individuelle et des polices de libre passage. L'offre dans le domaine de la réassurance fait l'objet d'une refonte qui devrait permettre de proposer, ces prochaines années, des prestations en adéquation avec les besoins futurs des caisses de pension.

La stratégie de placement, qui tient compte des taux d'intérêt très bas observés depuis de trop long mois, a été efficace. Elle a généré un résultat net de 76.6 millions de francs, en augmentation par rapport à 2012. L'excédent de revenus issu du compte de résultat se situe, quant à lui, à 35.7 millions de francs. Il permet de renforcer la réserve de fluctuation de valeurs à hauteur de 33.2 millions de francs et de verser 2.5 millions de francs au fonds d'excédents. Le bilan, quant à lui, a progressé à plus de 1.63 milliard de francs.

Durant cette même période, les frais opérationnels ont été contenus dans une enveloppe équivalente à celle de l'année précédente. Près de 72.2 millions de francs de rentes ont été versés aux 5538 assurés pensionnés en 2013, contre 68.3 millions en 2012 pour 5474 assurés pensionnés.

L'exercice 2013 peut être considéré comme bon, avec un rendement de 5.05 % et un degré de couverture en augmentation à 112.2 %. Ces chiffres permettent aux Rentes Genevoises d'améliorer encore leur gestion des risques et de réduire ainsi leur exposition aux marchés financiers. Il est important de relever que la gestion des risques

investissent chaque année dans la formation, de l'employé au Conseil d'administration. En 2013, c'est près de 340 jours de cours, de séminaires, de formations sur site ou de formations professionnelles qui ont été suivis, permettant ainsi de maintenir et de faire évoluer les compétences de chacune et chacun. Les outils et processus sont eux aussi te-

chacun d'entre nous et pour sa collaboration constructive et motivante. Il en va de même avec tous nos partenaires. Que toutes les assurées et tous les assurés soient également remerciés pour leur confiance. Leurs remarques, leurs demandes et leurs remerciements sont motivants et nous permettent de progresser et de nous améliorer, à leur profit !

LES RENTES GENEVOISES, UN ACTEUR SOCIALEMENT RESPONSABLE DANS TOUS SES DOMAINES D'EXPERTISES

est une activité permanente aux Rentes Genevoises et qu'elles investissent régulièrement dans l'amélioration des processus. La robustesse de ceux-ci a pu être vérifiée notamment au travers de l'affaire Hypotheka qui a secoué le monde de la prévoyance au 2^e semestre 2013. Si, comme l'ensemble des caisses de pension, les Rentes Genevoises sont touchées par les malversations de sous-traitants indélicats de la Fondation, les risques de pertes sont faibles et sont largement couverts, s'ils devaient se réaliser, par les réserves constituées au fil des années dans le cadre d'une saine gestion. A aucun moment les assurés ne seraient touchés. Les Rentes Genevoises ont par ailleurs fait preuve de proactivité en se portant partie dans le cadre des plaintes déposées et suivent le dossier de près.

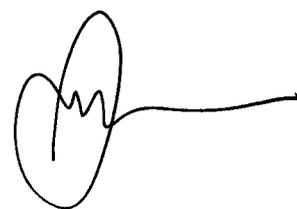
Avec un effectif d'une trentaine de collaboratrices et collaborateurs pour gérer plus de 13 500 clients, 1.63 milliard de total de bilan, près de 200 millions de francs de primes encaissées et 72 millions de rentes payées, les Rentes Genevoises

nus à jour et améliorés afin d'automatiser un maximum de tâches et de permettre, ainsi, de se concentrer sur celles à valeur ajoutée, celles qui nécessitent réflexion, analyse, conseil et décision.

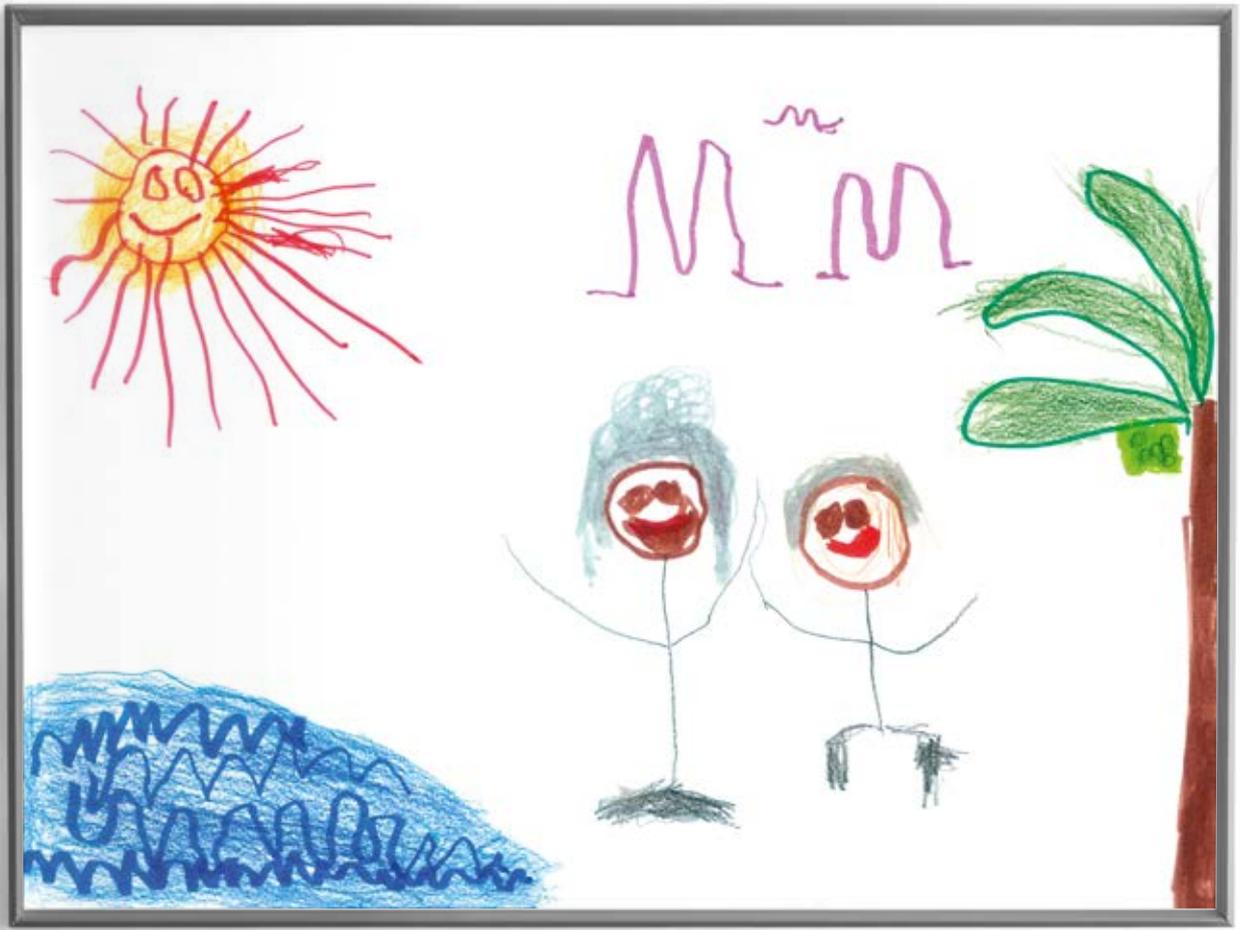
Chaque année apporte son lot de réussites, de succès et de satisfactions avec, parfois, comme corollaire, des moments plus stressants ou plus intenses émotionnellement. La Direction s'investit énormément dans la santé au travail en suivant de près l'ensemble du personnel et en mettant à disposition de nombreuses prestations qui font des Rentes Genevoises un employeur socialement responsable très apprécié.

De manière générale, les efforts consentis pendant l'année par toutes et tous ont été couronnés de succès. Que l'ensemble du personnel soit remercié. Cependant, les chiffres et les résultats obtenus dans tous les domaines de l'Etablissement ne peuvent se faire sans l'appui du Conseil d'administration. Qu'il soit également remercié pour la confiance qu'il accorde à chacune et

Nous avons la conviction que les Rentes Genevoises occupent une place importante dans le monde de la prévoyance et les chiffres le prouvent. Modernes et séculaires à la fois, elles vivent dans leur temps. Elles s'investissent et évoluent pour faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain, au profit de chacune et chacun de leurs clients qui attendent des solutions sûres et pérennes à leurs besoins de prévoyance individuelle.



Pierre Zumwald
Directeur général



Joël, 4 ans

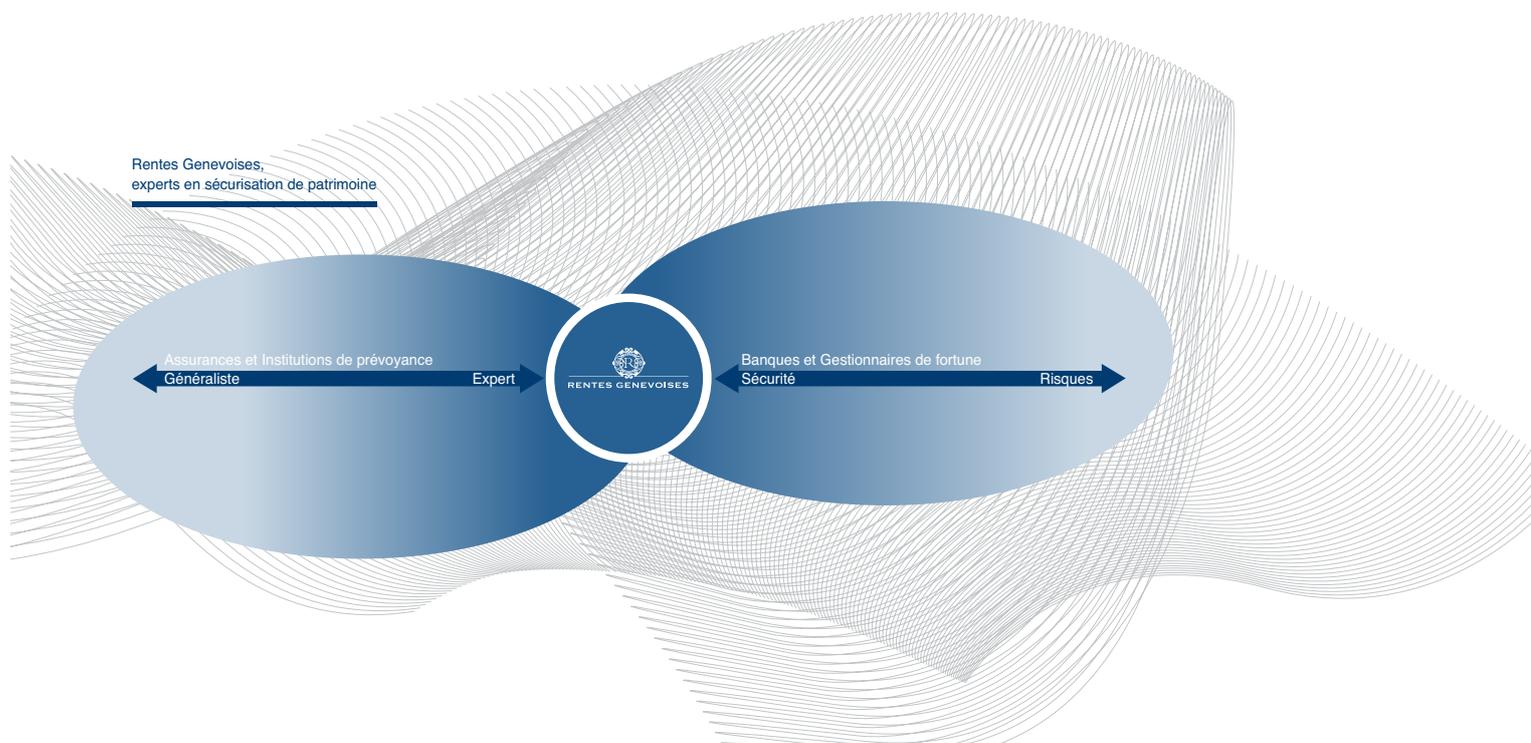
PROFIL DES RENTES GENEVOISES

Nom	Siège
Rentes Genevoises	Genève

Forme juridique	Activités
Etablissement de droit public fondé en 1849 et régi par la loi du 3 décembre 1992	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurisation de patrimoine • Prévoyance • Planification en prévoyance individuelle • Placements financiers • Produits de rentes • Gestion de portefeuilles de rentiers issus de caisses de pension • Réassurance de la longévité • Polices de libre passage
But	
Encourager et développer la prévoyance dans le canton de Genève	

ÉVOLUTION DES RENTES GENEVOISES

	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Total du bilan (en CHF)	1.63 milliard	1.50 milliard	1.36 milliard	1.29 milliard	1.24 milliard	1.15 milliard
Total Produits Assurance	199.2 millions	187.5 millions	172.2 millions	120.5 millions	102.5 millions	92.1 millions
Résultat net Placements	76.6 millions	72.1 millions	15.6 millions	32.0 millions	87.1 millions	(47.1 millions)
Excédent (insuffisance) de produits avant dotation (utilisation) réserves	35.7 millions	31.6 millions	(18.4 millions)	(3.4 millions)	51.6 millions	(78.6 millions)
Nombre d'assurés...	13 586	12 865	12 249	11 645	11 152	10 840
Variation	+ 5.6 %	+ 5.0 %	+ 5.2 %	+ 4.4 %	+ 2.9 %	+ 2.4 %
... dont assurés actifs	8 048	7 391	6 880	6 444	6 069	5 868
Variation	+ 8.9 %	+ 7.4 %	+ 6.8 %	+ 6.2 %	+ 3.4 %	+ 1.9 %
... dont assurés pensionnés	5 538	5 474	5 369	5 201	5 083	4 972
Variation	+ 1.2 %	+ 2.0 %	+ 3.2 %	+ 2.3 %	+ 2.2 %	+ 2.9 %
Nombre de collaborateurs	32	30	31	30	33	34



But

Le but des Rentes Genevoises est défini à l'article 2 de la Loi concernant les Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse du 3 décembre 1992 :

Art. 2 But

¹ Les Rentes Genevoises ont pour but essentiel de promouvoir la prévoyance en matière de risque de vieillesse et de longévité en servant des rentes à leurs assurés.

Afin de servir ce but de manière efficace et adaptée aux besoins de leurs clients, les Rentes Genevoises ont positionné leur marque et leur savoir-faire au carrefour de deux mondes : les assurances d'une part, les banques et les gestionnaires de fortune d'autre part.

Les Rentes Genevoises proposent des prestations qui sécurisent durablement un patrimoine. Prêtes à répondre aux imprévus et aux aléas du marché, elles contribuent à la sérénité de leurs clients. Les garanties qu'elles offrent sur le long terme en font un partenaire crédible.

La confiance se construit dans la patience et le respect de valeurs fortes. C'est pourquoi l'Etablissement oriente ses réflexions stratégiques et opérationnelles dans un esprit de concordance économique, sociale et environnementale (démarche d'entreprise socialement responsable – ESR). Ainsi, sa vision, sa stratégie et toutes ses prestations sont fondées sur la pérennité.

Principes généraux

En tant qu'experts en sécurisation de patrimoine, les Rentes Genevoises jouissent d'une légitimité et d'un savoir-faire exceptionnel dans la prise en charge d'un patrimoine, qu'il soit privé ou institutionnel. Elles font fructifier le patrimoine confié. Elles offrent une garantie maximale. Elles inspirent sécurité et confiance. Leurs valeurs, reprises ci-après, sont : la sécurité, la contemporanéité, l'anticipation et la pérennité.

Les Rentes Genevoises pratiquent une gestion financière prudente, axée sur le long terme et sur une performance durable. Elles préfèrent une stratégie de placements solide et diversifiée à des réactions intempestives aux soubresauts boursiers. Les biens immobiliers occupent une part importante de leurs actifs : une tradition de longue date pour un Etablissement qui cherche avant tout à sécuriser les placements et l'épargne qui lui sont confiés.

Etablissement de droit public à but non lucratif et à vocation mutualiste, les Rentes Genevoises n'ont pas d'actionnaires à rémunérer et sont exonérées de la plupart des impositions classiques. Une fois les réserves et provisions constituées, les bénéfices sont redistribués aux assurés, principalement sous trois formes : le bonus d'intérêts payé sur le capital durant la phase d'épargne, la revalorisation régulière des rentes et le complément d'excédents. De surcroît, les prestations des Rentes Genevoises jouissent de la garantie de l'Etat de Genève. Elles s'adressent à toutes les personnes ou collectivités liées au canton de Genève (par l'origine, le lieu de résidence ou le lieu de travail).

Valeurs

Les valeurs des Rentes Genevoises sont davantage que de simples déclarations d'intention : elles guident l'Etablissement.

Elles sont partagées et vécues au quotidien tant par les collaboratrices, les collaborateurs et la Direction que par le Conseil d'administration :

- La sécurité : « Garantir la protection à vie d'un patrimoine et de son revenu est au cœur de notre engagement. La sécurité représente le pivot central de notre système de valeurs. »
- La contemporanéité : « S'inspirer de notre époque, écouter et accompagner nos clients au quotidien, c'est mieux reconnaître leurs attentes et les enjeux du marché. »
- L'anticipation : « Prévenir les risques et identifier l'émergence de nouvelles tendances permet d'innover et de respecter nos engagements à long terme. »

- La pérennité : « Notre histoire et notre expérience sans pareille dans les rentes sécurisées et personnalisées font de la pérennité une promesse durable envers tous nos clients privés et institutionnels. »

Stratégie

Les Rentes Genevoises s'appuient sur une logique de mutuelle. Elles ne cherchent pas à maximiser le profit à court terme, comme des actionnaires pourraient le souhaiter, ou l'exiger. Leur philosophie consiste à « anticiper et gérer les risques pour garantir la pérennité de l'Etablissement et la satisfaction des clients ». Elles doivent assurer leur autonomie financière, garantir leur développement et verser à leurs assurés, notamment, des participations aux excédents.

La gestion financière suit la même logique : rendement régulier et minimisation des risques, plutôt que recherche de profits à tout prix. Depuis plusieurs années déjà, les Rentes Genevoises axent leur stratégie sur des scénarios d'adaptation et de développement dans une vision à long terme. Leur objectif est de renforcer leur rôle et leur présence dans le canton de Genève. Le monde de la prévoyance et celui des marchés financiers connaissent depuis plusieurs années des mutations rapides et parfois inattendues. Par conséquent, la stratégie de l'Etablissement s'appuie sur des outils modernes et s'adapte à l'évolution rapide de l'environnement. Elle repose notamment sur huit axes principaux :

- Un positionnement fort sur le marché de la sécurisation de patrimoine au niveau de la vie individuelle et de la vie collective par le biais de l'élargissement des canaux de distribution et une communication ciblée [...]

- Une maîtrise de la croissance du chiffre d'affaires grâce à une force de vente interne et à des partenaires sélectionnés
- Le renforcement de l'approche marché dans le domaine de la vie collective avec des produits et prestations rentables adaptés aux besoins des institutions [...]
- Le développement de nouveaux produits vie individuelle et vie collective ainsi que l'optimisation des produits au travers de processus systématiques de recherche et développement
- Une gestion prévisionnelle efficace qui garantit les moyens financiers nécessaires au développement de l'Etablissement, sur la base des méthodes généralement appliquées par l'assurance privée
- Le maintien à un niveau élevé des compétences métiers, y compris leur formalisation
- L'intégration des nouvelles technologies et modèles de gestion propres à supporter le développement de l'Etablissement dans le respect d'un rapport prix/performance
- Le maintien d'une capacité de veille stratégique dans les domaines clés de l'Etablissement

Depuis de nombreuses années déjà, les Rentes Genevoises ont mis en place une organisation qui s'appuie sur les meilleurs principes de gouvernement d'entreprise (*corporate governance*). L'ensemble des règles appliquées sont définies dans la Loi concernant les Rentes Genevoises, son règlement d'exécution ainsi que dans le Règlement d'organisation du Conseil d'administration, les cahiers des charges des commissions du Conseil d'administration et les règlements internes de l'Etablissement. Tous ces documents sont révisés annuellement. Les Rentes Genevoises suivent par ailleurs les recommandations de la Charte ASIP¹ et du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise.

¹ La Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance est un code de bonne conduite impératif pour tous les membres de l'association. Chaque membre s'engage à veiller au respect des principes édictés et à prendre des mesures adéquates en la matière.

Structure

Les Rentes Genevoises sont une caisse mutuelle d'assurance, sous la forme d'un Etablissement de droit public à but social, indépendant et doté de la personnalité juridique. Elles exercent leur activité sous la surveillance de l'Etat de Genève. Toutefois, la gestion, l'administration et la fortune des Rentes Genevoises sont indépendantes de celles de l'Etat.

Organisation du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de sept membres : cinq d'entre eux, dont le Président, sont nommés par le Conseil d'Etat. Deux sont élus par les assurés. La Loi concernant les Rentes Genevoises fixe les modalités de renouvellement du Conseil d'administration. Ses membres sont nommés l'année qui suit l'élection du Grand Conseil. Les mandats sont

renouvelables. La composition du Conseil d'administration n'a pas changé en 2013.

En application des bonnes pratiques de gouvernement d'entreprise, le Conseil d'administration est composé d'un Bureau, d'une Commission de placements, d'une Commission immobilière, d'une Commission de tarification et prestations et de Commissions ad hoc en fonction des besoins.

Le Bureau s'occupe du suivi opérationnel entre les séances du Conseil d'administration. Il assume aussi les fonctions de Commission de rémunération et de Commission d'audit, gestion des risques incluse.

La Commission de placements assure le suivi des placements de l'Etablissement. Entre autres choses, elle préavise l'allocation stratégique pour le Conseil

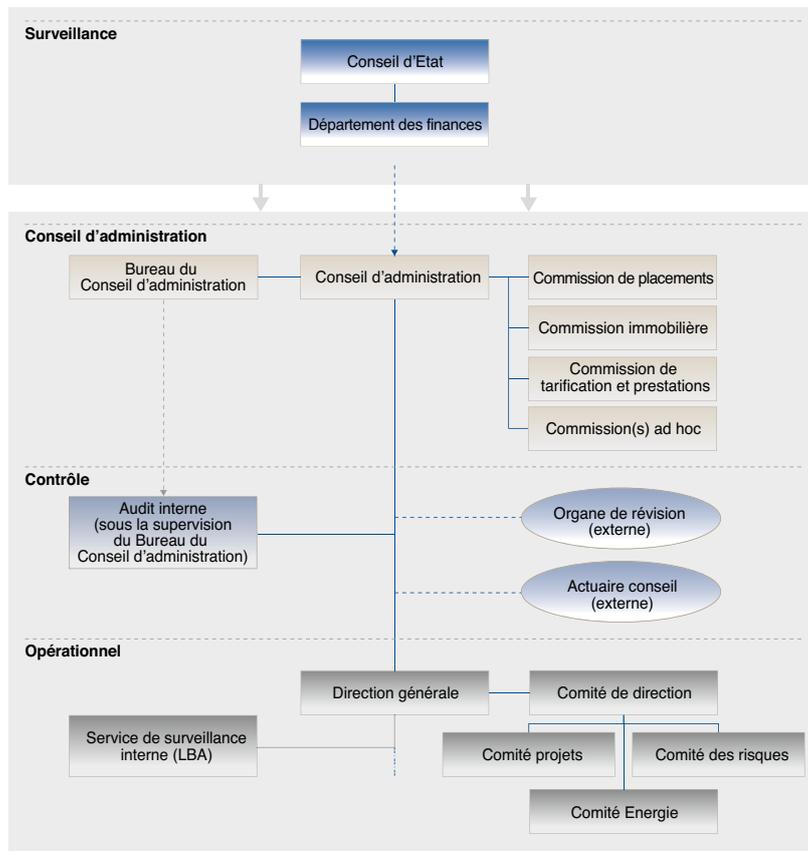
d'administration ainsi que les propositions de nouvelles classes d'actifs. Elle se prononce également sur les grands investissements ou désinvestissements.

La Commission immobilière gère le domaine Immobilier. Elle s'occupe principalement du suivi des affaires, des acquisitions et des transformations d'immeubles.

La Commission de tarification et prestations préavise l'approbation des tarifs de l'Etablissement et les rapports de

l'actuaire conseil qui sont soumis à décision. Elle accompagne également la réflexion prospective de la Direction sur les besoins de prévoyance et les opportunités de prestations.

Les Commissions ad hoc sont créées au gré des besoins. En 2013, une Commission informatique ad hoc s'est réunie cinq fois, pour le suivi du développement et de la mise en production du nouveau système d'informations d'assurance.



Membres du Conseil d'administration



Paul H. Dembinski

Président, désigné par le Conseil d'Etat, entré en 2011

Economiste et politologue de formation, M. Paul H. Dembinski est professeur à l'Université de Fribourg et Directeur de l'Observatoire de la Finance, un *think tank* basé à Genève. Au cœur de ses préoccupations figurent les rapports multiples entre l'activité financière, l'économie dite « réelle » et la sphère des valeurs. Diverses instances publiques font souvent appel à son expertise sur des thèmes transversaux, notamment ceux liés à l'évolution du tissu économique. Ses derniers ouvrages sont « Les PME en Suisse – profils et défis » et « Finance servante ou finance trompeuse ? ».



Catherine Bertolo Monnier

Vice-présidente, membre désignée par le Conseil d'Etat, entrée en 2006

Licenciée en sociologie, titulaire d'un MBA de l'Université de Genève et d'un brevet fédéral en prévoyance professionnelle, Mme Catherine Bertolo Monnier a notamment occupé la fonction de responsable de caisse de prévoyance. Elle assume actuellement, au DIP, dans l'Enseignement secondaire II, une fonction de doyenne pour le centre de concertation des Ecoles de culture générale et enseigne la sociologie.



Andrew Allender

Membre désigné par le Conseil d'Etat, entré en 2012

Licencié en sciences économiques et sociales de l'Université de Genève, M. Andrew Allender, après avoir entamé sa carrière comme auditeur interne chez Arthur Andersen SC en 1987, a intégré Pargesa Holding SA en 1989. En 1992, il est nommé Directeur financier et Secrétaire du Conseil d'administration. Dès lors, en plus des fonctions propres à la direction financière, il assure les relations avec la communauté financière et les médias. En outre, il assume le rôle de secrétaire du comité d'audit et du comité des rémunérations. Depuis 2010, il est également Directeur général adjoint de Pargesa. Il siège aussi dans d'autres conseils d'administration.



Viviane Jacot

Membre désignée par le Conseil d'Etat, entrée en 2006

Titulaire d'une licence et d'une maîtrise en lettres, Mme Viviane Jacot a occupé des postes à responsabilités pendant dix-huit ans. Elle a notamment dirigé le Service du perfectionnement professionnel et le Centre de formation des Hôpitaux Universitaires de Genève. Installée ensuite comme consultante indépendante en formation et en conseil, elle travaille dans les secteurs des banques, assurances, télécommunications, administrations publiques, distribution, domaines sociaux, pharmaceutiques, chimiques et médicaux. Elle gère également des projets sur le plan national et international.

**Nicolas Pérez**

Membre élu par les assurés, entré en 2002

Titulaire d'un master en sciences politiques de l'Université de Genève, M. Nicolas Pérez est actuellement responsable des ressources humaines au Centre social protestant. Il exerce son activité dans les domaines de la formation, de la réinsertion, du recrutement et des assurances sociales. Il est également juge assesseur à la Commission de conciliation en matière de baux et loyers du canton de Genève.

**Monique Stoller Füllemann**

Membre élue par les assurés, entrée en 1998

Avocate depuis 1986, Mme Monique Stoller Füllemann exerce au Barreau de Genève, principalement dans les domaines des assurances privées et sociales, de la responsabilité civile, du droit de la famille et du droit du travail. Elle est également avocate-conseil d'une assurance de protection juridique et juge assesseur à la Chambre des assurances sociales de la Cour de justice.

**Pierre Vostrel**

Membre désigné par le Conseil d'Etat, entré en 2012

Actuaire licencié de l'Université de Lausanne, M. Pierre Vostrel a exercé ses compétences au sein de différents groupes d'assurances suisses. Dans la vie individuelle, il a notamment participé à divers projets pour l'élaboration de nouveaux tarifs, ainsi qu'à l'établissement de statistiques pour l'Association suisse d'assurances. Dans la vie collective, il a occupé un poste d'actuaire en charge de la prévoyance professionnelle au sein de la Genevoise de 1994 à 2007. De 2007 jusqu'à sa retraite en 2009, il a été actuaire responsable auprès de Zurich Financial Services.

CONSEILS D'ADMINISTRATION

Nom	Au Conseil d'administration depuis	Conseil d'administration	Bureau
Paul H. Dembinski	2011	Président	Président
Catherine Bertolo Monnier	2006	Vice-présidente	Membre
Andrew Allender	2012	Membre	
Viviane Jacot	2006	Membre	
Nicolas Pérez	2002	Membre	
Monique Stoller Füllemann	1998	Membre	Membre
Pierre Vostrel	2012	Membre	
Nombre de séances en 2013		9	4

Organes de révision et de contrôle

Duchosal Berney SA

organe de révision

Raymond Schmutz

actuaire conseil, Hpr SA

Deloitte SA

audit interne

COMMISSIONS

Nom	Commission de placements	Commission immobilière	Commission de tarification et prestations	Commission informatique ad hoc
Paul H. Dembinski	Président		Président	
Catherine Bertolo Monnier				Membre
Andrew Allender	Membre		Membre	
Viviane Jacot		Présidente		Présidente
Nicolas Pérez		Membre	Membre	Membre
Monique Stoller Füllemann		Membre		
Pierre Vostrel	Membre		Membre	
Nombre de séances en 2013	5	2	4	5

Direction

Pierre Zumwald
directeur général

Montserrat Alarcon Clerc
responsable administration

Laurent Bühlmann
actuaire responsable

Philippe Gaud
responsable investissements
et engagements

Fabrice Geinoz
responsable marché

Isabelle Jacobi Pilowsky
responsable immobilier

Bernard Lafrasse
responsable informatique

Anabelle Perez
responsable gestion clientèle

Yves Piccino
secrétaire général

Cadres

Sandrine Alphonse
responsable ressources humaines

Sébastien Ramseyer
responsable marketing et communication

Leonardo Reis Vitoria
responsable congruence

Politique salariale

La politique salariale des Rentes Genevoises fait partie intégrante de la stratégie de développement définie par le Conseil d'administration. Les différents métiers qui constituent les Rentes Genevoises s'appuient sur une grande expertise dans tous les domaines. Afin de garantir un niveau élevé de compétences, mais également pour permettre aux collaboratrices et aux collaborateurs d'évoluer, la politique salariale se veut motivante. Elle intègre des notions essentielles comme l'équité de traitement entre femmes et hommes. Un organisme indépendant est chargé de comparer les salaires avec ceux de la branche. Il en ressort qu'ils s'inscrivent dans la moyenne des rétributions observées sur le marché. Les contrats de travail relèvent du droit privé. Ils ne prévoient ni indemnités de départ ni parachutes dorés (*golden parachutes*).

Gestion des risques

Les Rentes Genevoises ont développé une gestion des risques performante. Celle-ci privilégie un travail préventif sur les principaux risques, qu'ils soient inhérents au métier ou externes à l'entreprise. Depuis quelques années déjà, l'Etablissement a mis en place des approches adaptées pour intégrer la gestion des risques dans tous les processus. Il améliore ainsi son fonctionnement en permanence avec, pour résultat, de limiter voire d'éviter les conséquences des risques.

Cette gestion s'intègre dans un cadre plus global : le système de contrôle interne (SCI).



Louka, 5 ans



RESSOURCES HUMAINES

Parmi les valeurs des Rentés Genevoises, l'anticipation, la contemporanéité et la pérennité occupent une place de choix. Elles orientent l'évolution des connaissances et des compétences. Par une meilleure appréhension du monde et de l'environnement, elles permettent de prendre les bonnes décisions : celles qui garantissent l'évolution et le développement de l'Etablissement au quotidien mais aussi pour les prochaines décennies. Ainsi en 2013, environ 340 jours de formation ont permis aux collaboratrices et collaborateurs, à la Direction et au Conseil d'administration de maintenir à un niveau élevé l'expertise propre à leur métier. Les formations ont touché aussi bien les langues que la conduite stratégique. Un accent particulier a été mis sur la responsabilité sociale d'entreprise et sur la gestion du changement.

La mise en production, fin 2012, d'un nouveau système d'informations d'assurance a obligé les collaboratrices et

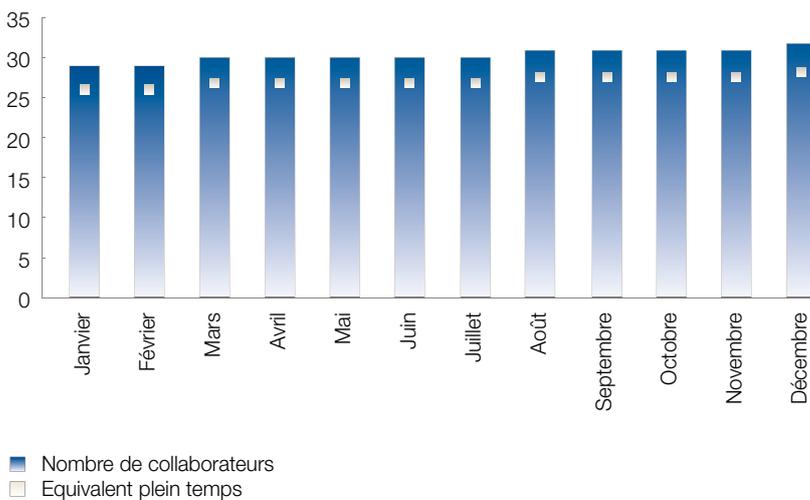
collaborateurs de l'Etablissement à changer leurs habitudes. Le logiciel et ses nouvelles fonctionnalités ont permis d'optimiser les processus de travail. Chacun a dû faire un effort d'adaptation, parfois synonyme de fatigue ou de stress. Les collaboratrices et collaborateurs ont cependant bénéficié d'un encadrement de qualité et aucune absence pour surcharge de travail n'a été relevée.

Au niveau des effectifs, l'Etablissement compte 32 collaboratrices et collaborateurs au 31 décembre 2013, ce qui correspond à un équivalent plein temps de 28.2. Une personne engagée pour une durée déterminée (CDD) en lien avec le projet de changement de système d'informations d'assurance a terminé son mandat en avril. Deux collaborateurs ont été engagés en mai et août pour soutenir la nouvelle organisation mise en place grâce au logiciel. Un ingénieur système a été engagé au troisième trimestre. A nouveau, des postes de stages ont permis à

quatre jeunes de travailler sur des projets concrets durant l'année.

Un bref regard sur la composition de l'effectif montre un ratio équilibré de 15 femmes pour 17 hommes. Ce souci d'équilibre se retrouve dans le Comité de direction et le Conseil d'administration.

En résumé, 2013 s'avère une bonne année du point de vue des ressources humaines. La souplesse et l'engagement sans faille de toutes les collaboratrices et de tous les collaborateurs ont permis d'assurer un service de qualité et un développement des affaires supérieur aux attentes.



PERSONNEL DES RENTES GENEVOISES

Fabrice Alagna

gestionnaire clientèle

David Boër

gestionnaire clientèle

Pietro Catzula

coordinateur GED

Sylvie Chollet

assistante de direction

Christine Claude

comptable

gestionnaire administrative

Rémy Clerc

ingénieur système

(depuis le 1^{er} novembre 2013)

Fabrice Daoulas

ingénieur système

Julie Durand

assistante immobilier

Jean-Pierre Durel

conseiller

Evelyne Gerber

accueil clientèle

Marc-Olivier Gobat

aide-comptable

Suzana Munari

assistante de projet

(depuis le 5 mars 2013)

(jusqu'au 30 avril 2013)

Leyla Oezsari

assistante de direction

(depuis le 19 août 2013)

Giuseppa Sofia Rao

conseillère

Valérie Rymar

conseillère

Carmela Sabatino

accueil clientèle

Mirjana Starovic

conseillère

Christophe Von Siebenthal

ingénieur analyste

(depuis le 1^{er} mai 2013)

Laurent Wisler

relation courtiers

Zsuzsanna Zakany

assistante administrative



Samuel, 7 ans

RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis plusieurs années, les Rentes Genevoises s'impliquent dans la responsabilité sociale d'entreprise et le développement durable. Elles ont notamment obtenu en 2013 la certification ISO 50001 de leur patrimoine immobilier. Cette norme aide les organismes à réaliser des économies et à réduire leur consommation d'énergie par la mise en œuvre d'un système de management de l'énergie. L'Etablissement est le premier en Europe à appliquer cette norme à l'ensemble d'un parc immobilier conséquent. L'objectif est de diminuer

l'empreinte écologique de l'Etablissement au moyen d'interventions sur son patrimoine immobilier.

Conscientes de leur rôle dans le canton, les Rentes Genevoises ont apporté leur contribution à diverses actions culturelles, sociales ou sportives. Elles ont notamment soutenu le programme de conférences de la Maison transfrontalière européenne et l'école de voile du Yacht Club de Genève. Elles participent aussi au développement économique de la région, notamment en parrainant

Genilem, une association soutenant de jeunes créateurs d'entreprises. Membres depuis 2003 de Philias², les Rentes Genevoises œuvrent également dans le respect de la charte de la Fondation.

Les Rentes Genevoises exercent leurs droits de vote directement ou donnent mandat à la Fondation Ethos² de les représenter aux assemblées générales.

² Genilem, Philias, Ethos et ImmoLabel sont des marques déposées.



Les Rentes Genevoises sont experts dans les domaines de la vie individuelle et de la vie collective. Deux domaines spécialisés, deux publics distincts, des besoins spécifiques : l'Etablissement offre les prestations les mieux adaptées aux particuliers comme aux entreprises.

Etre un acteur des marchés financiers exige aussi d'en assumer les risques. Les Rentes Genevoises disposent des meilleures compétences pour une gestion optimale des capitaux confiés par leurs clients. Les rentes sont servies conformément aux engagements pris.

Evolution des affaires

L'activité commerciale 2013 a permis d'atteindre un *Total Produits Assurance* de 199.2 millions de francs, en hausse de 6.2 % par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat confirme le constat établi en 2012 : par leur positionnement sur le marché comme « sécurisation de patrimoine », par leur offre concurrentielle face à d'autres véhicules de placements et à d'autres acteurs de la prévoyance, les Rentes Genevoises apportent une réponse adéquate à la situation économique et à une possible perte de confiance envers les marchés financiers ou envers certains de leurs prestataires. L'analyse des dernières années l'a mis en évidence : il est difficile d'établir une corrélation entre la situation économique (les aléas des marchés financiers) et la constante progression du

chiffre d'affaires des Rentes Genevoises. Cela tend à confirmer que l'Etablissement occupe une niche unique qui répond aux besoins de prévoyance de la population genevoise.

L'activité de réassurance a connu une pause en 2013. Les Rentes Genevoises ont reçu plusieurs appels d'offres. Cependant, ce type de service est financièrement peu attractif, car la tarification prend en compte l'environnement de taux d'intérêt hors risques très bas. La volonté des caisses de pension d'assurer leur risque viager se heurte au coût de cette couverture. Le chiffre d'affaires réalisé découle de la reprise de rentiers provenant de contrats de réassurance en cours. L'activité de reprise de rentiers reste en suspens en 2013, dans l'attente d'une redéfinition de la stratégie sur ce marché très spécifique.



Lauryne, 5 ans



Valeria, 5 ans

Des prestations sur mesure dans la vie individuelle

Les Rentes Genevoises offrent des prestations taillées sur mesure. Elles analysent les besoins et les moyens financiers de chaque client, et proposent des solutions adaptées.

Compréhension du besoin et souplesse: l'Etablissement propose des produits financés par des primes uniques ou périodiques, quel que soit l'âge du preneur d'assurance ou du bénéficiaire. La notion de « projet de vie » guide toute la démarche. Par exemple, l'offre adaptée aux jeunes pour leurs études ou un voyage autour du monde. Ou celle destinée aux adultes pour notamment couvrir une année sabbatique, un pont AVS ou apporter un complément à la retraite.

Souplesse encore : les produits des Rentes Genevoises peuvent être rachetés ou faire l'objet d'un prêt sur police pour les assurés qui auraient besoin de liquidités à court terme.



Des risques maîtrisés dans la vie collective

Grâce à leur expertise, les Rentes Genevoises sont à même de proposer une offre crédible dans le domaine de la vie collective, que ce soit par des contrats de réassurance ou des prestations de libre passage.

Les Rentes Genevoises apportent plus qu'un simple soutien administratif. Leurs solutions permettent de gérer les nombreux risques qui menacent les institutions de prévoyance. Les incertitudes liées à l'espérance de vie, le risque de taille et le phénomène d'antisélection définissent le risque viager. Dans ce domaine, les Rentes Genevoises sont reconnues comme des spécialistes. Le patrimoine institutionnel est géré en toute sécurité.

Les Rentes Genevoises se posent en véritable partenaire capable d'assurer la pérennité des rentes versées aux pensionnés. Elles garantissent en parallèle l'équilibre financier des institutions de prévoyance.

Elles offrent leur expérience de sécurisation du patrimoine institutionnel sous forme de réassurance des rentes. Celle-ci soulage définitivement les institutions de prévoyance du risque viager. Les

Rentes Genevoises reprennent l'ensemble de la gestion financière et administrative des rentiers : relations avec les assurés, versement des prestations, établissement des attestations de rentes, rapport de gestion, expertises actuarielles, etc. Avec quelque 5500 assurés pensionnés en vie individuelle et collective et plus de 72 millions de francs de rentes versées chaque année, les Rentes Genevoises bénéficient d'un effet de masse qui garantit une indispensable répartition des risques.

Pendant plus de quinze ans, les Rentes Genevoises ont mis leur expérience au service des institutions de prévoyance en liquidation. Dans ces situations souvent complexes, elles ont repris les engagements des institutions vis-à-vis de leurs rentiers pour garantir la pérennité du versement des rentes. Une cinquantaine d'institutions de prévoyance ont fait confiance aux Rentes Genevoises pour la gestion de plusieurs milliers de rentiers, selon les conditions définies conjointement dans les contrats de reprise. L'activité de reprise de rentiers issus de caisses solvables en liquidation reste en suspens en 2013.

Les Rentes Genevoises gèrent également les prestations de libre passage (PLP). Elles administrent les PLP qui leur sont versées, soit de manière transitoire

(par exemple lors d'un changement d'emploi), soit de façon définitive, en les transformant en rentes. Elles sont à même de proposer aux institutions de prévoyance des procédures standardisées et automatisées. Les démarches des assurés sont ainsi plus simples. Une PLP gérée par les Rentes Genevoises offre également à chacun la possibilité de bénéficier à l'échéance des produits et des prestations garantis par les Rentes Genevoises.

La garantie de l'Etat s'applique aussi aux contrats de vie collective, offrant ainsi une sécurité supplémentaire.

Proximité et relation clientèle

Les Rentes Genevoises sont présentes au centre-ville de Genève, à proximité des moyens de transport. Elles disposent d'un espace dédié aux clients, dans un cadre discret et professionnel conforme aux valeurs de l'Etablissement. C'est dans des conditions optimales de technologie et de confort (accès aux personnes à mobilité réduite, notamment) que les clients peuvent aujourd'hui évoquer la sécurisation de leur patrimoine ou leur prévoyance. L'Etablissement poursuit ses efforts pour offrir des conditions d'accueil toujours mieux adaptées aux besoins des clients les plus exigeants, tout en remplissant sa mission de promouvoir la prévoyance auprès d'un large public.

R&D et enrichissement du portefeuille de produits

L'activité de recherche et développement fait partie intégrante des axes stratégiques de développement de l'Etablissement. Elle allie la création de nouveaux produits à l'optimisation de ceux qui existent déjà.

Le processus de recherche et développement a débouché, en 2013, sur la commercialisation d'un produit à primes périodiques en euros. Celui-ci répond plus particulièrement aux besoins des

personnes souhaitant passer leur retraite dans la zone euro sans subir le risque de change.

Les produits existants sont régulièrement améliorés pour répondre de manière plus souple et avec la qualité la plus élevée aux attentes des assurés.

Conformément à leur axe stratégique, les Rentes Genevoises bénéficient d'un outil de gestion du risque et de la performance. Cet outil permet une gestion prévisionnelle efficace et, par là, garantit les moyens financiers nécessaires au développement de l'Etablissement. Il se base sur des méthodes généralement appliquées dans l'assurance privée. Il permet d'analyser plus finement la sensibilité des produits existants ou des nouveaux produits aux risques qu'ils supportent. Il permet notamment de tester leur comportement en situation de stress. C'est grâce à ces approches qu'il est possible de mettre sur le marché des solutions qui tiennent leurs promesses.

Le processus de recherche et développement est axé à la fois sur l'innovation et sur la maîtrise des risques. Ainsi, en 2013, cinq produits potentiels ont été examinés et deux projets en phase d'analyse ont été abandonnés. Dans ce domaine aussi, les valeurs de sécurité, contemporanéité, anticipation et pérennité ont un sens fort.

Canaux de distribution

Les Rentes Genevoises utilisent deux canaux distincts pour distribuer leurs produits : d'une part, les conseillères et conseillers des Rentes Genevoises, d'autre part les courtiers.

Les premiers bénéficient en permanence d'une formation sur les produits de l'Etablissement et sur le conseil en sécurisation de patrimoine. Ils sont à même de proposer des solutions sur mesure, pour chaque situation.

Les courtiers travaillent dans la même optique. Les Rentes Genevoises ont signé des conventions avec plus d'une centaine d'entre eux. Cette collaboration se fonde sur la stabilité. Primordiale, la création d'un lien de confiance assure un haut standard de qualité. Ces partenaires bénéficient d'investissements réguliers dans l'information et la formation. Ils ont à leur disposition un outil informatique moderne pour la réalisation des offres. Ils assurent ainsi un conseil avisé sur les prestations des Rentes Genevoises.

Aucun canal de distribution, aussi efficace soit-il, ne remplace la réputation d'une entreprise. Les Rentes Genevoises sont un acteur reconnu du marché de la vie individuelle et de celui de la vie collective à Genève.



Marylou, 7 ans

FINANCES

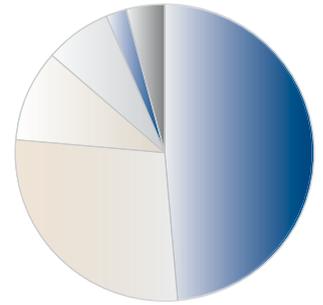
Le résultat net des placements s'élève à 76.6 millions de francs. La performance globale des actifs s'inscrit à 5.0%, contre 5.2% en 2012.

Hors immobilier direct, la performance des investissements se situe à 5.2%. Les actions ont réalisé une superbe année (17.4%) même si les fonds alternatifs assimilés à des actions ont pesé sur la performance (4.6%). Les produits de taux (3.5%) atteignent également un bon résultat dans un contexte de hausse des taux d'intérêt. Le rendement des participations non cotées (Participations et *Private Equity*) se situent à 3.3%. Les liquidités, importantes, pèsent sur la performance globale puisqu'elles ne rapportent rien. L'immobilier direct remplit très bien son rôle avec 4.6%. L'immobilier indirect (7.1%) tire vers le haut le résultat global du secteur.

Dans l'ensemble, l'allocation des actifs est en ligne avec le dernier plan stratégique à cinq ans. La croissance économique et les taux d'intérêt ont suivi une trajectoire conforme au scénario central décrit dans ce document. Ils ont toutefois progressé plus rapidement que prévu et les primes de risques réalisées ont été plus élevées que celles planifiées. Au total, le degré de couverture s'améliore et se situe à 112.2%, contre 110.6% en 2012. Les points suivants peuvent être mis en exergue :

- En raison du mouvement des taux des prêts et des obligations en francs, l'accent a été mis sur des prêts à des collectivités publiques, ce qui permet de s'exposer sur des échéances longues.
- Une solution qui offre une décorrélation par rapport aux autres actifs risqués a été identifiée et a fait l'objet d'un investissement en milieu d'année.
- La sous-pondération en actions en monnaies étrangères s'explique par la restructuration, au cours de 2013, des portefeuilles concernés. Au terme de cette restructuration, une solution a été retenue : elle vise des rendements réels similaires à ceux réalisés par les actions sur un cycle d'investissement à long terme. Comme elle offre plus de liberté dans son univers d'investissement, elle a été classée dans les Fonds de placements.
- Les liquidités restent importantes. Le déploiement des investissements sur une solution validée est en cours, mais s'avère plus lent que prévu.
- Les actifs risqués n'ayant pas traversé de phase déprimée, ils n'ont pas fait l'objet d'investissements substantiels.

Allocation au 31 décembre 2013



■ 48.8%	Produits de taux
■ 27.7%	Immobilier
■ 10.0%	Actions
■ 7.3%	Liquidité et dépôts
■ 2.1%	Participations et <i>Private Equity</i>
■ 4.1%	Fonds de placements liés à des contrats d'assurance

COMPTES 2013

Principe de présentation des comptes

Présentation comptable

Les comptes au 31 décembre 2013 des Rentes Genevoises sont établis et présentés conformément aux normes *Swiss Gaap RPC*.

En accord avec l'organe de révision statutaire, bien que les Rentes Genevoises ne soient pas soumises à la norme *Swiss Gaap RPC 26* (applicable aux fondations de prévoyance enregistrées et soumises à l'OPP2), elles s'en sont inspirées pour la présentation des comptes et de leurs annexes, en substitution de la norme *Swiss Gaap RPC 3* (norme de présentation inadaptée au domaine d'activité des Rentes Genevoises). Ce choix assure une meilleure lisibilité et une plus grande transparence des comptes et de leurs annexes.

Les chiffres sont arrondis au franc le plus proche, ce qui explique des écarts dans certains totaux.

Modification des principes comptables et d'évaluation

Les principes comptables sont les mêmes que pour l'exercice 2012.

Le changement du système d'informations d'assurance le 1^{er} novembre 2012 a permis la création de nouvelles rubriques qui ont pu être alimentées sur toute l'année 2013. Pour faciliter la comparaison entre les années, tous les retraitements de l'année 2012 ont été effectués, sauf ceux qui techniquement ne pouvaient l'être, soit :

- Pour l'année 2012, la rubrique *Rentes enfants vie collective* comprend les montants versés pour novembre et décembre. Les dix premiers mois de l'année 2012 figurent dans les rubriques *Rentes de survivants vie collective* ou *Rentes d'invalidité vie collective*.
- Pour l'année 2012, la rubrique *Rentes PLP vie collective* comprend les montants versés pour novembre et décembre. Les dix premiers mois de l'année 2012 figurent dans la rubrique *Rentes vie individuelle*.

Pour une lecture plus transparente du *Résultat net de l'activité Assurance*, deux modifications importantes ont été apportées :

- Un sous-total *Résultat de l'activité Assurance (hors Rémunération Capitaux de prévoyance)* a été créé, afin de mettre en évidence le résultat effectif de l'activité d'assurance sans tenir compte de la rémunération des capitaux de prévoyance. La partie *Rémunération Capitaux de prévoyance* a été placée à la suite de ce nouveau sous-total pour obtenir, au final, le *Résultat net de l'activité Assurance*. Les comptes 2012 ont été retraités selon le même canevas. La nouvelle présentation n'a eu aucune incidence sur le *Résultat net de l'activité Assurance*.
- La présentation de la réassurance a été repensée dans son intégralité. Une nouvelle rubrique, *Résultat net Réassurance*, remplace la rubrique *Coût net de la réassurance* figurant dans

les comptes des années antérieures. Elle comprend tous les éléments liés à la réassurance et indique le résultat effectif de celle-ci, c'est-à-dire le montant qui sera payé par le réassureur aux Rentes Genevoises en cas de résultat positif, ou le montant qui sera payé par les Rentes Genevoises au réassureur dans le cas inverse. Dans les exercices antérieurs, certains éléments étaient disséminés dans divers postes du compte de résultat et ne permettaient pas d'avoir une vision transparente de ce secteur. Les comptes 2012 ont donc été retraités, mais l'opération n'affecte pas le *Résultat net de l'activité Assurance*.

- Une formalisation produits a été mise en place dans le système d'informations d'assurance, ainsi que dans le logiciel comptable. Cela a entraîné une correction au niveau des capitaux de prévoyance pour les assurés vie collective. Les capitaux de prévoyance des assurés rentiers PLP vie collective – qui auparavant faisaient partie des capitaux de prévoyance des assurés rentiers vie individuelle – sont maintenant identifiés séparément et regroupés au bilan avec les capitaux de prévoyance vie collective. Les opérations nécessaires à mettre en ligne la formalisation produits dans les comptes ont été effectuées au 1^{er} janvier 2013 pour les capitaux de prévoyance en vigueur au 31 décembre 2012. Les comptes ont été retraités pour l'année 2012.

	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012 Comptes retraités	Retraitements	Au 31.12.2012 Comptes audités
Capitaux de prévoyance assurés vie individuelle	674 857 621	601 301 211	(109 789 454)	711 090 665
Capitaux de prévoyance assurés vie collective	698 086 918	663 204 952	109 789 454	553 415 498
Total Capitaux de prévoyance	1 372 944 540	1 264 506 163	-	1 264 506 163

Bilan	200 millions de francs. Le degré de couverture ³ a augmenté de 1.6 point et passe à 112.2 % fin 2013, contre 110.6% un an plus tôt.
Commentaire général	
Le total du bilan atteint plus de 1.6 milliard de francs, grâce au bon comportement des marchés financiers et à un encaissement de primes qui avoisine	

³ Le degré de couverture désigne la couverture des engagements des Rentes Genevoises en cas de cessation d'activité.

ACTIF

	Notes	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Placements			
Disponible		94 675 944	121 246 314
Dépôts		23 930 000	19 030 000
Instruments de couverture de change	3	7 807 021	8 139 985
Obligations et assimilés		530 561 734	458 165 080
Actions et assimilés		111 240 562	141 810 634
Fonds de placements		65 824 432	10 001 237
Fonds alternatifs	4	95 047 052	89 866 392
Titres et parts dans des sociétés non cotées	5 à 7	33 965 623	24 719 261
Prêts à des collectivités publiques		105 182 500	82 615 000
Placements hypothécaires	68	101 990 877	92 833 546
Fonds de placements immobiliers		48 128 514	46 596 324
Immeubles de placements	8	400 675 000	395 454 000
Total Placements		1 619 029 259	1 490 477 773
Comptes de régularisation actif			
Intérêts courus	38	7 792 733	6 983 925
Impôt anticipé à récupérer	39	618 296	1 136 126
Autres actifs transitoires	40	4 163 820	1 521 080
Total Comptes de régularisation actif		12 574 849	9 641 131
Actifs provenant de contrats d'assurance		1 247 284	516 638
Autres actifs			
Autres créances	41	970 953	923 568
Immobilisations corporelles et incorporelles	42	463 238	508 210
Total Autres actifs		1 434 191	1 431 778
TOTAL DE L'ACTIF		1 634 285 583	1 502 067 320

PASSIF

	Notes	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Dettes			
Dettes à court terme sur l'activité Assurance		13 611 753	25 021 197
Autres dettes à court terme	43	438 697	654 572
Dépôt de la réassurance à long terme		55 791 891	55 285 394
Total Dettes		69 842 341	80 961 162
Comptes de régularisation passif	44	3 119 189	3 825 890
Provisions non techniques	45 à 47	551 818	509 435
Capitaux de prévoyance et Provisions techniques			
Capitaux de prévoyance assurés vie individuelle	49, 52	674 857 621	601 301 211
Capitaux de prévoyance assurés vie collective	50, 51, 53	698 086 918	663 204 952
Total Capitaux de prévoyance	48	1 372 944 540	1 264 506 163
Provision de longévité	54	16 103 166	15 840 761
Provision complément d'excédents	55	553 774	400 000
Provision bonus d'intérêts		-	-
Provision pour revalorisation des rentes	56	1 250 000	600 000
Total Provisions techniques		17 906 940	16 840 761
Total Capitaux de prévoyance et Provisions techniques		1 390 851 480	1 281 346 924
Réserve de fluctuation de valeurs	57	154 297 000	121 104 000
Situation des Fonds			
Fonds affectés		2 959 693	2 959 693
Fonds d'excédents	58	12 661 522	11 358 132
A ajouter (à déduire):			
Excédent en début de période		2 085	1 596
Résultat de l'exercice		456	489
Excédent en fin de période		15 623 755	14 319 910
TOTAL DU PASSIF		1 634 285 583	1 502 067 320

Actif

Les actifs sont évalués à la valeur de marché à la date du bilan. Font exception à cette règle les *Titres et parts dans des sociétés non cotées*, les *Prêts à des collectivités publiques* et les *Placements hypothécaires*.

Placements

Les titres sont évalués à leur valeur boursière à la date du bilan. Du fait du principe comptable adopté (valeur boursière), les plus ou moins-values qui en résultent sont comptabilisées séparément. Cela évite de les confondre avec les gains ou pertes sur les titres vendus en cours d'exercice, opérations qui génèrent un flux de trésorerie.

Font exception à cette règle: le *Disponible*, les *Dépôts*, les *Prêts à des collectivités publiques* et les *Placements hypothécaires*, qui figurent au bilan à leur valeur nominale.

Les *Titres et parts dans des sociétés non cotées* sont constitués de *Private Equity* et de participations. Les participations sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition. Cependant, en cas de baisse de valeur, les corrections correspondantes sont prises en compte dans l'évaluation. Les *Private Equity* figurent à leur valeur nette d'inventaire à la date du bilan.

L'estimation des immeubles est basée sur une valeur DCF⁴ (*Discounted Cash Flow*) en appliquant un taux d'actualisation neutre, défini par le CIFI (Centre d'information et de formation immobilière SA). Pour les immeubles n'ayant pas fait l'objet de dépenses d'investissement pour extension ou remplacement, les variations de valeur entre deux exercices sont directement enregistrées dans le compte *Résultat Immeubles de placements*. Pour les autres immeubles, les dépenses

d'investissement s'ajoutent à la valeur d'achat, car elles augmentent l'intérêt économique des biens concernés. Cette valeur est ensuite ajustée à celle fournie par le CIFI, par l'intermédiaire du compte *Résultat Immeubles de placements*.

Monnaies étrangères

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont convertis au taux de change du jour. Les actifs et les engagements en monnaies étrangères figurent au bilan au taux de change de fin d'année (cours du *global custody*). Les pertes ou bénéfices de change qui en résultent sont comptabilisés dans le *Compte de résultat*.

Comptes de régularisation actif

Les *Comptes de régularisation actif* sont évalués en fonction du principe de la délimitation exacte des charges et produits sur l'exercice concerné.

Actifs provenant de contrats d'assurance

Ce poste comprend les créances liées à l'activité assurance. Elles sont portées au bilan à la valeur nominale, déduction faite d'éventuelles corrections de valeurs spécifiques.

Autres actifs

Les *Autres créances* figurent au bilan à la valeur nominale, déduction faite, le cas échéant, de corrections de valeurs spécifiques.

Les amortissements des *Immobilisations corporelles et incorporelles* tiennent compte de la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation. Ils sont calculés de façon linéaire à partir des valeurs d'acquisition et du mois de comptabilisation.

⁴ La valeur DCF peut être définie comme la valeur, à la date de l'évaluation, des encaissements et des décaissements futurs découlant de la possession du bien ou, plus techniquement, comme la valeur actualisée des *cash-flows* futurs.

Passif

L'évaluation des passifs se fait à la valeur nominale à la date du bilan.

Dettes

Les *Dettes à court terme sur l'activité Assurance* sont portées au bilan à leur valeur nominale. La comptabilisation implique l'enregistrement de factures correspondant à des livraisons de prestations réalisées à la date de clôture.

Les *Autres dettes à court terme* sont portées au bilan à leur valeur nominale. La comptabilisation implique l'enregistrement de factures correspondant à des livraisons de prestations réalisées à la date de clôture.

Selon les modalités du traité de réassurance de longévité, le montant des capitaux de prévoyance de réassurance reste en dépôt aux Rentes Genevoises (dépôt de réassurance) contre la rémunération du taux technique (taux moyen de 3.75%) majoré d'un surintérêt de 0.5% en faveur du réassureur.

Comptes de régularisation passif

Les *Comptes de régularisation passif* sont évalués en fonction du principe de la délimitation exacte des charges et des produits sur l'exercice concerné.

Provisions non techniques

Les provisions sont estimées sur la base des engagements connus à la date de clôture. Seuls les engagements probables liés à des obligations juridiques ou implicites dont l'origine est antérieure à la date de clôture sont comptabilisés.

Capitaux de prévoyance assurés vie individuelle

Capitaux de prévoyance rentiers

Ils sont évalués en utilisant les bases techniques ERM/ERF 2002RG pour les polices conclues jusqu'au 31 décembre 2002 et selon les bases techniques ERM2001-2005 pour les polices conclues à partir du 1^{er} janvier 2003, en appliquant :

- un taux technique de 3.25 % pour les polices conclues jusqu'au 30 avril 2003
- un taux technique de 3.00 % pour les polices conclues à partir du 1^{er} mai 2003
- un taux technique de 2.75 % pour les polices conclues à partir du 1^{er} février 2004
- un taux technique de 2.50 % pour les polices conclues à partir du 1^{er} août 2010
- un taux technique de 2.25 % pour les polices conclues à partir du 1^{er} janvier 2012
- un taux technique de 1.60 % pour les polices conclues à partir du 1^{er} janvier 2013
- un taux technique de 3.25 % pour les polices conclues en euros jusqu'au 31 décembre 2011
- un taux technique de 3.00 % pour les polices conclues en euros à partir du 1^{er} janvier 2012
- un taux technique de 2.40 % pour les polices conclues en euros à partir du 1^{er} janvier 2013

Epargne constituée 3^e pilier

Ce montant correspond au cumul des soldes des comptes épargne au 31 décembre des polices de rentes différées de 3^e pilier pour les assurés vie individuelle.

Capitaux de prévoyance de réassurance

Ce montant, en déduction dans les engagements à long terme, correspond pour l'essentiel aux capitaux de prévoyance liés à la convention de réassurance de longévité.

Capitaux de prévoyance assurés vie collective

Capitaux de prévoyance rentiers

Ils sont calculés selon les bases techniques EVK 2000 pour les polices conclues jusqu'au 31 décembre 2002 et selon les bases techniques LPP 2010 (2013) pour les polices conclues à partir du 1^{er} janvier 2003 en appliquant :

- un taux technique de 3.75 % pour les polices conclues jusqu'au 31 décembre 2002
- un taux technique de 3.50 % pour les polices conclues à partir du 1^{er} janvier 2003
- un taux technique de 3.25 % pour les polices conclues à partir du 1^{er} mai 2003
- un taux technique de 3.00 % pour les polices conclues à partir du 1^{er} mars 2009
- un taux technique de 2.75 % pour les polices conclues à partir du 1^{er} janvier 2012
- un taux technique de 1.75 % pour les polices conclues à partir du 1^{er} octobre 2012
- un taux technique de 3.50 % pour les polices conclues en euros jusqu'au 31 décembre 2011
- un taux technique de 3.25 % pour les polices conclues en euros à partir du 1^{er} janvier 2012
- un taux technique de 2.25 % pour les polices conclues en euros à partir du 1^{er} janvier 2013

Epargne constituée 2^e pilier

Ce montant correspond aux capitaux de prévoyance des rentes différées de retraite de 2^e pilier au 31 décembre pour les assurés vie collective.

Epargne constituée PLP

Ce montant correspond au cumul des soldes des comptes épargne des PLP au 31 décembre pour tous les assurés.

Capitaux de prévoyance de réassurance

Ce montant, en déduction dans les engagements à long terme, correspond pour l'essentiel aux capitaux de prévoyance liés à la convention de réassurance de longévité.

Provisions techniques

Provision de longévité

La *Provision de longévité* est prévue pour les futurs changements des bases techniques et/ou pour le financement du coût de la longévité à chaque exercice comptable.

Provision complément d'excédents

Le complément d'excédents est une forme de participation aux bénéfices des Rentes Genevoises. Il est versé en plus de la rente contractuelle. Il n'est pas garanti et dépend des résultats de l'Etablissement. Sur décision du Conseil d'administration, le montant global de distribution des compléments d'excédents est mis en provision chaque année.

Provision bonus d'intérêts

Le bonus d'intérêts représente une forme de participation aux bénéfices des Rentes Genevoises. Son taux s'ajoute au taux de rémunération des polices différées. Il n'est pas garanti et dépend des résultats de l'Etablissement. Sur décision du Conseil d'administration, le montant global de distribution du bonus d'intérêts est mis en provision chaque année.

Provision pour revalorisation des rentes

La Loi concernant les Rentes Genevoises définit la base pour la revalorisation des rentes, soit :

Art.13 Revalorisation

- ¹ Les années impaires, les prestations servies par les Rentes Genevoises à leurs assurés sont revalorisées, pour autant qu'elles aient été versées une année au moins.
- ² La revalorisation accordée est fondée, sous réserve de l'alinéa 3 du présent article, sur la moyenne de l'augmentation de l'indice genevois des prix à la consommation enregistrée au cours des deux années précédentes.
- ³ L'importance de la revalorisation, déterminée par un calcul actuariel, dépend de la réserve de revalorisation existante.

Le Règlement d'exécution de la loi concernant les Rentes Genevoises apporte un complément concernant la revalorisation des rentes, soit :

Art. 9 Constitution des réserves techniques

- ¹ Les réserves techniques visées à l'article 12, alinéa 2, de la loi sont calculées d'après les bases utilisées pour le calcul des primes.
- ² Si, après constitution de la réserve mathématique, destinée à garantir le service des rentes, il subsiste un excédent d'exercice, celui-ci sera affecté sur proposition de la Direction générale et après décision du Conseil d'administration, selon les besoins d'équilibre de gestion à long terme des Rentes Genevoises.
- ³ Afin d'assurer la stabilité financière et l'équilibre de la structure du patrimoine des Rentes Genevoises, le Conseil d'administration peut constituer ou dissoudre les autres réserves, y compris la réserve de revalorisation des rentes.

Art. 9A Revalorisation des rentes

- ¹ La réserve de revalorisation des rentes est alimentée ou dissoute selon les résultats des Rentes Genevoises. Le Conseil d'administration décide librement, à l'issue de chaque exercice annuel, du montant pouvant être attribué ou dissous de la réserve.
- ² La réserve de revalorisation n'est constituée que pour les rentes libellées en francs suisses et dont la revalorisation n'a pas été exclue contractuellement.

Art. 9B Exclusion de la revalorisation ordinaire des rentes

- ¹ Le Conseil d'administration est en droit de renoncer, pour une période déterminée ou indéterminée, à revaloriser les rentes découlant d'un contrat collectif, si celui-ci prévoit l'exclusion d'une telle revalorisation en raison du tarif d'assurance préférentiel concédé à sa conclusion.
- ² Le Conseil d'administration est en droit de renoncer, pour une période déterminée ou indéterminée, à revaloriser les rentes découlant de contrats individuels, lorsque ceux-ci prévoient le paiement d'un complément d'excédents non garanti en lieu et place de cette revalorisation.
- ³ Le Conseil d'administration est en droit de renoncer, pour une période déterminée ou indéterminée, à revaloriser les rentes découlant de contrats libellés en devises étrangères.

Réserve de fluctuation de valeurs

La *Réserve de fluctuation de valeurs* vise à couvrir les risques inhérents aux investissements de l'Etablissement, pour en assurer la solvabilité.

La valeur cible de la *Réserve de fluctuation de valeurs* est calculée sur la base de projections statistiques qui évaluent les moins-values potentielles sur les investissements dans des environnements financiers défavorables. Le calibrage des hypothèses est revu chaque année dans le cadre du *Business Plan* et dépend notamment :

- de l'allocation cible retenue pour les actifs
- de l'estimation du bilan utilisée comme point de départ du dernier *Business Plan*
- d'un horizon d'un an
- du risque attendu par classe d'actifs⁵
- d'un seuil de sécurité de 95 %. En contrepartie, aucun bénéfice de diversification n'est retenu dans le calcul de la réserve cible sur titres
- d'une contrainte de liquidité spécifique à l'Etablissement sur l'immobilier direct
- d'une agrégation des réserves cibles qui ne considère aucun bénéfice de diversification

La *Réserve de fluctuation de valeurs* est dotée ou utilisée par décision du Conseil d'administration sur proposition de la Direction. Le Comité des risques formule des recommandations à la Direction.

⁵ Pour les hypothèques, les prêts et les obligations en CHF, l'approche par un taux de défaut a été retenue puisque ceux-ci sont en principe détenus jusqu'à maturité. Les disponibilités ne sont pas provisionnées. Les autres classes d'actifs, hors immobilier direct, sont provisionnées sur la base de leurs paramètres statistiques de risque.

Fonds

Les Fonds sont constitués des *Fonds affectés*, du *Fonds d'excédents*, de l'*Excédent en début de période* et du *Résultat de l'exercice*.

Le *Fonds d'excédents* permet le lissage de la distribution des excédents aux assurés. Ce fonds est doté par utilisation du résultat. Le *Fonds d'excédents* alimente à son tour la *Provision complément d'excédents*, la *Provision bonus d'intérêts* et / ou la *Provision pour revalorisation des rentes*.

Compte de résultat

Commentaire général

Les *Produits Assurance*, qui correspondent globalement aux primes encaissées, ont augmenté de 6.2% à 199.2 millions de francs, contre 187.5 millions de francs en 2012. Cette hausse est due à une forte croissance des primes liées à la vie individuelle, notamment des primes uniques différées et, plus modestement, des primes uniques immédiates. Les primes liées à la vie collective sont en recul, l'augmentation des prestations de libre passage n'arrivant pas à compenser la baisse au niveau des primes liées aux contrats de réassurance.

En 2013, le *Résultat net Placements* atteint 76.6 millions de francs, en hausse de 4.4 millions de francs par rapport à 2012. Ce montant comprend le solde positif des *Immeubles de placements*,

soit 17.9 millions de francs. La plus-value non réalisée pour ces derniers est de 0.6 million de francs. La performance des placements s'établit à 5.0% pour 2013, contre 5.2% pour 2012. Le résultat ainsi obtenu permet de couvrir la *Rémunération Capitaux de prévoyance* et les *Frais de fonctionnement*.

La variation des *Autres produits (charges)* est due à la régularisation de certains éléments concernant les années antérieures.

Les *Frais de fonctionnement* augmentent de 1.3%, mais restent inférieurs de 11.5% au budget accordé.

L'excédent de produits permet une attribution à la *Réserve de fluctuation de valeurs* et une dotation au *Fonds d'excédents*.

	Notes	2013	2012
Produits Assurance			
Primes vie individuelle		98 847 077	77 875 252
Vie collective			
Primes		4 904 162	16 630 034
Prestations d'entrée (PLP)		87 252 106	83 427 184
Total des apports provenant des primes et des prestations d'entrée		191 003 345	177 932 470
Frais prélevés aux assurés		8 149 582	9 564 700
Total Produits Assurance		199 152 927	187 497 171
Charges Assurance			
Prestations Assurance			
Rentes			
Rentes vie individuelle		(37 491 420)	(40 032 325)
Rentes de vieillesse vie collective		(19 754 850)	(19 333 474)
Rentes de survivants vie collective		(5 686 127)	(6 016 542)
Rentes d'invalidité vie collective		(1 648 555)	(1 754 917)
Rentes enfants vie collective		(180 109)	(30 584)
Rentes PLP vie collective		(7 416 526)	(1 174 687)
Total Rentes		(72 177 588)	(68 342 529)
Prestations en capital			
Prestations en capital au décès et à l'invalidité vie individuelle	49, 52	(671 185)	(2 140 636)
Prestations en capital au décès et à l'invalidité vie collective	50	-	(142 070)
Prestations en capital vie individuelle suite rachat	49, 52	(2 549 611)	(2 572 023)
Prestations en capital vie collective suite rachat	50	-	-
Total Prestations en capital		(3 220 796)	(4 854 729)
Prestations de sortie			
Transferts de libre passage en cas de sortie (décès)		(561 646)	(148 468)
Transferts de libre passage en cas de sortie (rachat)		(39 547 883)	(30 139 673)
Total Prestations de sortie	51, 53	(40 109 529)	(30 288 141)
Total Prestations Assurance		(115 507 913)	(103 485 399)

	Notes	2013	2012
Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance et Provisions techniques			
Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance assurés vie individuelle		(58 561 268)	(56 923 691)
Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance assurés vie collective		(17 095 168)	(37 097 633)
Dissolution (constitution) Provisions techniques		(262 405)	15 131 952
Total Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance et Provisions techniques		(75 918 841)	(78 889 372)
Autres charges directes liées à l'activité Assurance	62	(4 937 425)	(4 286 603)
Total Charges Assurance		(196 364 179)	(186 661 374)
Résultat net Réassurance	63	928 397	307 534
Résultat de l'activité Assurance (hors Rémunération Capitaux de prévoyance)		3 717 145	1 143 331
Rémunération Capitaux de prévoyance			
Rémunération du capital épargne		(5 739 928)	(5 669 756)
Rémunération des prestations de libre passage		(8 869 144)	(5 040 889)
Intérêts techniques sur provisions mathématiques		(19 405 761)	(20 595 247)
Résultat part financière produits à base de fonds		(651 533)	(446 896)
Total Rémunération Capitaux de prévoyance		(34 666 367)	(31 752 788)
Résultat net de l'activité Assurance		(30 949 222)	(30 609 457)
Placements			
Résultat Disponible	17	(5 934)	(102 692)
Résultat Dépôts	18	61 430	87 638
Résultat Instruments de couverture de change	19	(334 038)	(764 481)
Résultat Obligations et assimilés	20 à 22	17 677 726	28 967 037
Résultat Actions et assimilés	23 à 25	25 971 137	16 697 960
Résultat Fonds de placements	26	667 672	613 012
Résultat Fonds alternatifs	27 à 29	3 632 242	73 442
Résultat Titres et parts dans des sociétés non cotées	30 à 32	951 138	236 373
Résultat Prêts à des collectivités publiques	33	2 647 565	2 497 962
Résultat Placements hypothécaires	34	4 082 837	3 786 554
Résultat Fonds de placements immobiliers	35	3 262 458	1 096 752
Résultat Immeubles de placements	36	17 941 347	18 919 628
Résultat net Placements		76 555 579	72 109 185
Rémunération Fonds affectés		(147 985)	(153 904)

	Notes	2013	2012
Dissolution (constitution) Provisions non techniques		-	-
Autres produits (charges)			
Produits (charges) extraordinaires		1 347	(93 813)
Produits (charges) exercices antérieurs		(33 843)	(28 605)
Total Autres produits (charges)		(32 496)	(122 419)
Frais de fonctionnement			
Personnel		(5 001 387)	(5 017 591)
Honoraires du Conseil d'administration		(1 655 517)	(252 757)
Loyer & charges		(903 524)	(902 646)
Frais de bureau		(380 790)	(329 242)
Amortissements	42	(206 117)	(232 518)
Informatique		(604 309)	(452 248)
Honoraires		(86 925)	(132 953)
Communication externe		(1 175 761)	(1 178 945)
Gouvernance		(1 230 290)	(1 134 215)
Total Frais de fonctionnement	59	(9 754 619)	(9 633 114)
Excédent (insuffisance) de produits avant dotation (utilisation) réserves		35 671 258	31 590 291
(Attribution) dissolution Réserve de fluctuation de valeurs	57	(33 193 000)	(30 612 000)
(Attribution) dissolution Provision de longévité		-	-
Résultat net à disposition pour la distribution des excédents		2 478 258	978 291
Résultat Fonds affectés		22 198	22 198
Attribution Fonds d'excédents	58	(2 500 000)	(1 000 000)
Solde reporté à nouveau		456	489

Assurés rentiers et assurés non rentiers

Les effectifs des assurés rentiers⁶ et des assurés non rentiers⁷ se répartissent comme suit :

⁶ Un assuré rentier est un assuré qui perçoit des rentes de la part des Rentes Genevoises.

⁷ Un assuré non rentier est un assuré qui détient une police d'assurance différée qui n'est pas encore arrivée à échéance.

	31.12.2013	31.12.2012
Assurés rentiers vie individuelle	3 152	3 060
Assurés rentiers vie collective (hors PLP)	1 651	1 744
Assurés rentiers vie collective (PLP)	735	670
Assurés non rentiers vie individuelle	3 095	2 745
Assurés non rentiers vie collective (hors PLP)	153	118
Assurés non rentiers vie collective (PLP)	4 800	4 528
Total	13 586	12 865

Le nombre de nouveaux contrats par catégorie est le suivant :

	31.12.2013	31.12.2012
Assurés rentiers vie individuelle	117	91
Assurés rentiers vie collective (hors PLP)	43	64
Assurés rentiers vie collective (PLP)	27	n.a.
Assurés non rentiers vie individuelle	385	371
Assurés non rentiers vie collective (hors PLP)	-	-
Assurés non rentiers vie collective (PLP)	657	912
Total	1 229	1 438

Nature de l'application du but**Conditions pour être assuré aux Rentes Genevoises**

Les personnes qui répondent à l'une des trois catégories ci-dessous peuvent conclure un contrat d'assurance auprès des Rentes Genevoises :

- Personnes habitant dans le canton de Genève
- Personnes travaillant dans le canton de Genève
- Personnes originaires de Genève

De même, les entreprises ayant leur siège dans le canton de Genève ou un lien économique avec celui-ci peuvent conclure un contrat d'assurance auprès de l'Etablissement.

Principales catégories de produits

Les produits des Rentes Genevoises sont des prestations versées sous forme de rentes de vieillesse. La longévité est le principal risque assuré.

En ce qui concerne l'assurance vie individuelle, différentes variantes sont proposées :

- 3^e pilier A ou B
- Rente viagère ou rente temporaire
- Rente avec ou sans restitution du solde du capital aux héritiers
- 1 ou 2 personnes assurées
- Rente versée immédiatement ou après un délai défini (différé)
- Epargne classique
- Rente certaine

Les assurances vie collective offrent trois solutions :

- Réassurance des rentiers des caisses de pension
- Reprise de rentiers issus de caisses de pension en liquidation
- Polices de libre passage

Financement, méthode de financement

Le financement des prestations des Rentes Genevoises est assuré par les primes versées par les assurés et le rendement de la fortune.

Les rentes servies sont garanties par l'Etat, selon l'article 3 de la Loi concernant les Rentes Genevoises.

Couverture des risques/ Règles techniques/Degré de couverture**Nature de la couverture des risques, réassurances**

Les Rentes Genevoises ont conclu le 1^{er} janvier 1999 avec la société Gerling Global (aujourd'hui Scor) une convention de réassurance qui couvre le risque de longévité pour une partie des *Capitaux de prévoyance* des assurés rentiers.

Le principe de cette convention est le suivant : contre le paiement d'une prime unique, le réassureur rembourse le montant des rentes versées par les Rentes Genevoises au-delà d'un montant déterminé pour les rentiers ayant dépassé un âge fixé.

La convention a été résiliée au 31 décembre 2002, mais continue à couvrir les engagements pris jusqu'à cette date.

Résultat de la dernière expertise actuarielle

La dernière expertise actuarielle effectuée en mars 2014 pour les comptes bouclés au 31 décembre 2013 établit un degré de couverture de 112.2%.

DEGRÉ DE COUVERTURE

	31.12.2013	31.12.2012
Total de l'Actif	1 634 285 583	1 502 067 320
Dettes et Provisions non techniques	(735 133 347)	(85 296 487)
Fortune à disposition pour couvrir les engagements réglementaires	1 560 772 235	1 416 770 834
Capitaux de prévoyance et Provisions techniques nécessaires	1 390 851 480	1 281 346 924
Degré de couverture (Fortune à disposition par rapport aux capitaux engagés)	112.2%	110.6%

1. Organisation de l'activité de placements, Règlement de placements

La gestion des actifs fait partie du *Domaine de prestations Investissements et engagements* qui englobe les domaines d'activités *Gestion investissements*, *Gestion immobilier*, *Actuariat* et *Gestion de la congruence*. Trois commissions, émanant du Conseil d'administration, suivent la conduite des affaires. Leurs attributions sont fixées par des cahiers des charges spécifiques. Elles se réunissent aussi souvent que nécessaire.

Le Conseil d'administration valide, sur proposition de la Direction, la stratégie et le *Business Plan* à cinq ans.

La Commission de placements décide de l'allocation des actifs et des mesures temporaires d'assurance de portefeuille. Elle veille à la concordance des résultats et des objectifs. Elle choisit les principaux gérants et conseillers externes et préavise le Règlement de placements pour le Conseil d'administration.

La Commission immobilière veille à la bonne application de la politique immobilière.

La Commission de tarification et prestations préavise l'approbation des tarifs de l'Etablissement et les rapports de l'actuaire conseil qui sont soumis à décision.

Le *Domaine de prestations Investissements et engagements* exécute les décisions du Conseil d'administration, de la Commission de placements, de la Commission immobilière et de la Commission de tarification et prestations. Il assure la coordination et le contrôle des entités tierces et gère les portefeuilles qui lui sont confiés.

Chaque véhicule financier comprend les liquidités, les dépôts et les titres qui lui sont rattachés.

2. Présentation des placements par catégorie

	31.12.2013		31.12.2012	
Disponible	94 675 944	5.79 %	121 246 314	8.07 %
Disponible en francs suisses	91 255 726	5.58 %	120 007 932	7.99 %
Disponible en monnaies étrangères	3 420 218	0.21 %	1 238 382	0.08 %
Dépôts	23 930 000	1.46 %	19 030 000	1.27 %
Dépôts fiduciaires en francs suisses	23 930 000	1.46 %	19 030 000	1.27 %
Dépôts fiduciaires en monnaies étrangères	-	0.00 %	-	0.00 %
Instruments de couverture de change	7 807 021	0.48 %	8 139 985	0.54 %
Obligations et assimilés	530 561 734	32.46 %	458 165 080	30.50 %
Obligations et assimilés en francs suisses	418 931 810	25.63 %	344 245 006	22.92 %
Obligations et assimilés en monnaies étrangères	111 629 925	6.83 %	113 920 074	7.58 %
Actions et assimilés	111 240 562	6.81 %	141 810 634	9.44 %
Actions et assimilés en francs suisses	63 042 415	3.86 %	51 039 582	3.40 %
Actions et assimilés en monnaies étrangères	48 198 146	2.95 %	90 771 051	6.04 %
Fonds de placements	65 824 432	4.03 %	10 001 237	0.67 %
Fonds alternatifs	95 047 052	5.82 %	89 866 392	5.98 %
Assimilés actions	50 930 998	3.12 %	47 201 825	3.14 %
Assimilés obligations	44 116 054	2.70 %	42 664 567	2.84 %
Titres et parts dans des sociétés non cotées	33 965 623	2.08 %	24 719 261	1.65 %
<i>Private Equity</i>	29 054 864	1.78 %	19 498 863	1.30 %
Parts dans des sociétés non cotées	4 910 759	0.30 %	5 220 398	0.35 %
Prêts à des collectivités publiques	105 182 500	6.44 %	82 615 000	5.50 %
Placements hypothécaires	101 990 877	6.24 %	92 833 546	6.18 %
Fonds de placements immobiliers	48 128 514	2.94 %	46 596 324	3.10 %
Immeubles de placements	400 675 000	24.52 %	395 454 000	26.33 %
Total Placements	1 619 029 259	99.07 %	1 490 477 773	99.23 %
Comptes de régularisation actif	12 574 849	0.77 %	9 641 131	0.64 %
Intérêts courus	7 792 733	0.48 %	6 983 925	0.46 %
Impôt anticipé à récupérer	618 296	0.04 %	1 136 126	0.08 %
Autres actifs transitoires	4 163 820	0.25 %	1 521 080	0.10 %
Actifs provenant de contrats d'assurance	1 247 284	0.08 %	516 638	0.03 %
Autres actifs	1 434 191	0.09 %	1 431 778	0.10 %
Autres créances	970 953	0.06 %	923 568	0.06 %
Immobilisations corporelles et incorporelles	463 238	0.03 %	508 210	0.03 %
Total au bilan	1 634 285 583	100.00 %	1 502 067 320	100.00 %

3. Instruments de couverture de change

Le programme de couverture de change concerne les parties libellées en dollars et en euros des produits de taux gérés en externe (obligations internationales et fonds alternatifs) et qui ne font pas l'objet d'une couverture intégrale du risque de change. L'objectif à long terme de cette stratégie est une gestion systématique et asymétrique du risque de change.

4. Fonds alternatifs

Les investissements dans des fonds alternatifs se font par l'intermédiaire de fonds multi-gérants ou de portefeuilles multi-stratégies. L'objectif visé à long terme pour les fonds de type « produits de taux » est une performance proche des obligations à long terme assortie d'un potentiel de diversification important. L'objectif à long terme pour les fonds de type « produits d'actions » est une performance proche des actions à long terme également assortie d'un fort potentiel de diversification.

5. Titres et parts dans des sociétés non cotées

	31.12.2013	31.12.2012
<i>Private Equity</i>	29054863	19498863
Parts dans des sociétés non cotées	4910759	5220398
Titres et parts dans des sociétés non cotées	33965623	24719261

6. Private Equity

	31.12.2013	31.12.2012
Compte de liquidités	681 920	142 102
Renaissance Technologie II		
29 526 parts en 2013	2 191 420	
29 061 parts en 2012		202 030
Renaissance Technologie III		
36 192 parts en 2013	2 670 970	
29 187 parts en 2012		2 554 154
Defi Eurocap III		
16.67 % – EUR 6 057 243 en 2013	7 422 182	
16.67 % – EUR 6 373 447 en 2012		7 690 980
Eclosion2 & Cie SCPC		
700 commandites	70 000	70 000
291 commandites	29 100	29 100
Investissement capital complémentaire	7 732 057	6 992 496
DMC Fund Fcp Sif		
NZD 10 710 000.– en 2013	8 257 215	-
Total Private Equity	29 054 863	19 498 863

7. Parts dans des sociétés non cotées

	31.12.2013	31.12.2012
10.07 % Fondation Arc-en-Ciel 190 parts à CHF 10000.–	2326000	2326000
16.46 % Parts sociales Epona – Société coopérative mutuelle d'assurance générale des animaux 10000 parts à CHF 50.–	505000	505000
100 % Novasol SA, en liquidation 250 actions de valeur nominale de CHF 1000.– Société radiée le 12.12.2013	-	309901
10.00 % Sonal SA 220 actions de valeur nominale de CHF 500.–	45426	45702
5.19 % Radio Lac SA 249 actions de valeur nominale de CHF 125.–	28365	27827
100 % Axiomtec Software SA 10000 actions de valeur nominale de CHF 10.–	2005969	2005969
Total Parts dans des sociétés non cotées	4910759	5220398

Fondation Arc-en-Ciel

La Fondation Arc-en-Ciel a pour but de réaliser une action commune afin de répondre aux besoins de logements et de locaux artisanaux, grâce à la mise en commun, par les adhérents, de fonds exclusivement destinés à la prévoyance sociale. La Fondation peut acquérir des terrains, construire des immeubles et acquérir des immeubles déjà construits.

Les Rentes Genevoises détiennent 10.07 % des parts de la Fondation Arc-en-Ciel. M. Yves Piccino, membre de la Direction des Rentes Genevoises, fait partie du Conseil de fondation de la Fondation Arc-en-Ciel, sans droit de signature.

Epona - Société coopérative mutuelle d'assurance générale des animaux

La Société mutuelle d'assurance générale des animaux Epona a pour but l'assurance des pertes dues à la mortalité ou à l'invalidité d'animaux, et d'une manière générale l'exploitation des branches d'assurance, à l'exception de l'assurance directe sur la vie, admises par l'assemblée générale.

Les Rentes Genevoises détiennent 10 000 parts de la société Epona. M. Pierre Zumwald, Directeur général des Rentes Genevoises, est membre du Conseil d'administration, sans droit de signature.

Novasol SA, en liquidation

La société Novasol SA, en liquidation, avait pour but l'investissement, sous forme de prise de participation ou d'acquisition, dans toute entité de nature commerciale, industrielle, immobilière ou financière et l'acquisition de biens immobiliers ou mobiliers. La société a été dissoute par décision de l'assemblée générale du 2 octobre 2007.

Le 1^{er} octobre 2007, deux nouveaux immeubles ont été incorporés au parc des Rentes Genevoises, suite à l'acquisition de 100 % du capital de la société immobilière Novasol SA (mise en liquidation selon publication de la FOSC du 10 octobre 2007). Une convention de cession des immeubles aux Rentes Genevoises a été dressée devant notaire le 12 octobre 2007. Elle prévoyait « l'entrée en jouissance des immeubles rétroactivement le 1^{er} octobre 2007 ». Les deux immeubles appartenaient de ce fait aux Rentes Genevoises le 31 décembre 2007, même si l'inscription au Registre foncier n'a eu lieu qu'en 2008 à cause d'un retard administratif.

Dans le cadre de la liquidation, la distribution du dividende a eu lieu fin 2012. Elle a permis de réduire le montant de la participation figurant dans les *Titres et parts dans des sociétés non cotées*, ainsi que le compte courant figurant dans les *Autres dettes à court terme*.

Sa liquidation étant terminée, la société a été radiée du Registre du commerce le 12 décembre 2013.

Sonal SA

La société Sonal SA a pour but les conseils et services professionnels dans le domaine de la publicité.

Les Rentes Genevoises détiennent 10.0 % du capital de Sonal SA. Aucun membre du Conseil d'administration, ni de la Direction des Rentes Genevoises, n'est inscrit au Registre du commerce de cette société.

Radio Lac SA

La société Radio Lac SA a pour but l'organisation, la gestion, l'exploitation et la promotion d'une station émettrice ainsi que la diffusion de programmes radiophoniques.

Suite à l'assainissement de la société Radio Lac SA en 2010 par réduction et augmentation simultanée du capital-actions, les Rentes Genevoises détiennent 5.19 % du capital de Radio Lac SA. Aucun membre du Conseil d'administration, ni de la Direction des Rentes Genevoises, n'est inscrit au Registre du commerce de cette société.

Axiomtec Software SA

La société Axiomtec Software SA a pour but le développement et l'entretien de produits logiciels complexes, la fourniture de services informatiques, le *project management* et l'intégration informatique.

Les Rentes Genevoises détiennent 100 % du capital d'Axiomtec Software SA. M. André Bender est Président du Conseil d'administration d'Axiomtec Software SA, avec signature collective à deux, en tant que Président du Conseil d'administration des Rentes Genevoises jusqu'au 30 septembre 2012 et à titre personnel depuis le 1^{er} octobre 2012. M. Pierre Zumwald, Directeur général des Rentes Genevoises, est membre du Conseil d'administration d'Axiomtec Software SA, avec signature collective à deux. M. Philippe Gaud, membre de la Direction des Rentes Genevoises, est membre du Conseil d'administration d'Axiomtec Software SA, avec signature collective à deux.

8. Immeubles de placements

Lors de l'exercice 2013, 4.6 millions de francs ont été investis pour extension ou remplacement et portés en augmentation de la valeur d'achat des *Immeubles de placements*. Le solde de CHF 22 638.13 a été porté à la charge de l'exercice 2013.

Le parc immobilier de l'Etablissement a été réévalué au 31 décembre 2013 à 400.7 millions de francs, selon la méthode DCF, dégagant un résultat non réalisé de 5.2 millions de francs. L'activation des travaux a été portée en déduction de ce montant. Au final, le résultat net non réalisé est de 0.6 million de francs.

	2013	2012
Valeur au bilan	400 675 000	395 454 000
Valeur de rendement (état locatif brut selon les taux de l'administration fiscale cantonale)	440 032 656	408 306 141
Valeur d'assurance-incendie	348 073 713	346 543 753
Dépenses d'investissement pour extension ou remplacement	4 605 638	5 765 004
Bénéfice de la gestion des immeubles	17 303 347	17 022 628
Résultat non réalisé sur évaluation DCF	638 000	1 897 000
Bénéfice de la gestion des immeubles		
En % de la valeur du bilan (hors résultat non réalisé) – Méthode HPR	4.4 %	4.4 %
En % de la valeur du bilan (y compris résultat non réalisé) – Méthode HPR	4.6 %	5.0 %
Valeur Immeubles de placements (méthode DCF)	400 675 000	395 454 000
Valeur Immeubles de placements (méthode essentiellement hédoniste)	486 493 000	460 289 000

	2013	2012
Cédules hypothécaires émises sur le parc immobilier en mains des Rentes Genevoises et libres de tout gage	57 820 000	57 820 000
Cédules hypothécaires émises sur le parc immobilier consignées en faveur de la Direction du logement (HLM Aire et Europe)	24 300 000	24 300 000
Hypothèque légale sur immeuble Boisserette	1 605 000	1 605 000
Hypothèque légale sur immeuble Aire (HLM)	2 434 000	2 434 000
Hypothèque légale sur immeuble Europe (HLM)	2 468 000	2 468 000

**9. Opérations de devises à terme
concernant les instruments
de couverture de change**

	31.12.2013	31.12.2012
Volume des contrats augmentant l'engagement	47 251 377	59 080 883
Volume des contrats réduisant l'engagement	46 620 797	58 566 390

**10. Opérations de devises à terme
en couverture des obligations
en monnaies étrangères**

	31.12.2013	31.12.2012
Volume des contrats augmentant l'engagement	231 421 557	167 781 332
Volume des contrats réduisant l'engagement	230 444 961	169 995 761

**11. Opérations de devises à terme
sur portefeuille en actions
en monnaies étrangères**

	31.12.2013	31.12.2012
Volume des contrats augmentant l'engagement	-	27 325 240
Volume des contrats réduisant l'engagement	-	26 526 711

**12. Opérations de devises à terme
sur fonds alternatifs**

	31.12.2013	31.12.2012
Volume des contrats augmentant l'engagement	52 357 143	50 702 043
Volume des contrats réduisant l'engagement	51 411 874	49 897 976

**13. Opérations d'achat de futures
pour la gestion de la duration du
portefeuille et de la réduction
des coûts de transaction**

	Volume achats 2013	Cours au 31.12.2013
Total des <i>futures</i> évalués au cours de change de fin d'année	(3 155 545)	(3 157 750)

L'évaluation en fin d'années 2013 donne
une perte non réalisée de CHF 2 206.-.

	Volume achats 2012	Cours au 31.12.2012
Total des <i>futures</i> évalués au cours de change de fin d'année	(4 368 084)	(4 354 604)

L'évaluation en fin d'année 2012 donne
un bénéfice non réalisé de CHF 13 480.-.

**14. Opérations de ventes
de futures dans le portefeuille
en actions en monnaies étrangères**

	Volume achats / ventes 2013	Cours au 31.12.2013
Volume des <i>futures</i> augmentant l'engagement	-	-
Volume des <i>futures</i> réduisant l'engagement	-	-

Aucun contrat n'est ouvert en fin d'année 2013.

	Volume achats / ventes 2012	Cours au 31.12.2012
Volume des <i>futures</i> augmentant l'engagement	78 399 937	77 857 222
Volume des <i>futures</i> réduisant l'engagement	89 957 561	90 174 164

L'évaluation de fin d'année 2012 donne
un bénéfice non réalisé de CHF 759 318.-.

**15. Engagements conditionnels
dans des sociétés non cotées**

	31.12.2013	31.12.2012
Renaissance Technologie II	47 400	93 900
Renaissance Technologie III	1 380 800	2 081 300
Defi Eurocap III	1 263 916	1 717 007
Eclosion2 & Cie SCPC	1 765 962	2 747 052
DMC Fund Fcp Sif	38 254 318	-
Total Engagements conditionnels dans des sociétés non cotées	42 712 396	6 639 259

16. Engagements devises à terme

	31.12.2013	31.12.2012
Devises à terme Instruments de couverture de change	6 088 919	3 669 209
Devises à terme Obligations en francs suisses	31 569 420	26 241 031
Devises à terme Obligations en monnaies étrangères	20 425 132	18 328 689
Devises à terme Actions en monnaies étrangères	-	147 304
Devises à terme Fonds alternatifs	5 226 285	5 053 021
Total Engagements devises à terme	63 309 756	53 439 254

17. Résultat Disponible

	2013	2012
Intérêts sur c/c bancaires	29 721	44 781
Intérêts divers	16 448	14 873
Produits (Frais financiers divers)	(51 275)	(71 122)
Différences de change (c/c et dépôts)	14 056	(79 994)
Frais bancaires sur c/c	(14 884)	(11 231)
Résultat Disponible	(5 934)	(102 692)

18. Résultat Dépôts

	2013	2012
Intérêts sur dépôts à terme en francs suisses	61 430	87 638
Résultat Dépôts	61 430	87 638

19. Résultat Instruments de couverture de change

	2013	2012
Résultat réalisé sur ventes	(380 600)	(269 842)
Différences de change réalisées	(451 225)	(1 214 510)
Résultat non réalisé sur évaluation boursière	34 730	(56 888)
Différences de change non réalisées	696 368	1 012 180
Frais bancaires & Commissions de gestion	(233 310)	(235 421)
Résultat Instruments de couverture de change	(334 038)	(764 481)

20. Résultat Obligations et assimilés

	2013	2012
Résultat Obligations et assimilés en francs suisses	17 906 290	21 572 306
Résultat Obligations et assimilés en monnaies étrangères	(228 564)	7 394 731
Résultat Obligations et assimilés	17 677 726	28 967 037

21. Résultat Obligations et assimilés en francs suisses

	2013	2012
Produits d'intérêts (Coupons)	5 232 045	4 780 534
Résultat réalisé sur ventes	7 645 903	5 651
Différences de change réalisées	3 066 091	(3 012 123)
Résultat non réalisé sur évaluation boursière	5 835 985	17 736 483
Différences de change non réalisées	(3 326 869)	2 425 115
Frais bancaires & Commissions de gestion	(546 864)	(363 354)
Résultat Obligations et assimilés en francs suisses	17 906 290	21 572 306

22. Résultat Obligations et assimilés en monnaies étrangères

	2013	2012
Produits d'intérêts (Coupons)	3 529 541	3 506 792
Résultat réalisé sur ventes	(372 688)	(653 569)
Différences de change réalisées	48 304	(3 221 242)
Résultat non réalisé sur évaluation boursière	(5 209 552)	6 468 335
Différences de change non réalisées	1 988 910	1 426 716
Frais bancaires & Commissions de gestion	(213 078)	(132 301)
Résultat Obligations et assimilés en monnaies étrangères	(228 564)	7 394 731

23. Résultat Actions et assimilés

	2013	2012
Résultat Actions et assimilés en francs suisses	11 982 565	7 445 718
Résultat Actions et assimilés en monnaies étrangères	13 988 573	9 252 242
Résultat Actions et assimilés	25 971 137	16 697 960

24. Résultat Actions et assimilés en francs suisses

	2013	2012
Dividendes	1 955 830	1 580 243
Résultat réalisé sur ventes	1 651 082	1 253 686
Résultat non réalisé sur évaluation boursière	8 699 306	4 868 383
Frais bancaires & Commissions de gestion	(323 653)	(256 594)
Résultat Actions et assimilés en francs suisses	11 982 565	7 445 718

25. Résultat Actions et assimilés en monnaies étrangères

	2013	2012
Dividendes	727 099	593 315
Résultat réalisé sur ventes	7 126 373	5 341 420
Différences de change réalisées	3 203 524	(2 496 511)
Résultat non réalisé sur évaluation boursière	2 237 147	9 406 879
Différences de change non réalisées	1 212 947	(3 148 161)
Intérêts sur les comptes de liquidités et dépôts	1 733	82 108
Frais bancaires & Commissions de gestion	(520 251)	(526 810)
Résultat Actions et assimilés en monnaies étrangères	13 988 573	9 252 242

26. Résultat Fonds de placements

	2013	2012
Dividendes ou Intérêts	172 375	177 594
Résultat non réalisé sur évaluation boursière	587 746	440 985
Frais bancaires & Commissions de gestion	(92 450)	(5 568)
Résultat Fonds de placements	667 672	613 012

27. Résultat Fonds alternatifs

	2013	2012
Résultat Fonds alternatifs assimilés actions	2 197 516	(999 149)
Résultat Fonds alternatifs assimilés obligations	1 434 725	1 072 591
Résultat Fonds alternatifs	3 632 242	73 442

28. Résultat Fonds alternatifs assimilés actions

	2013	2012
Revenus encaissés	16 843	7 145
Résultat réalisé sur ventes	250 012	7 521
Différences de change réalisées	295 926	(2 779 395)
Résultat non réalisé sur évaluation boursière	2 321 466	(438 024)
Différences de change non réalisées	(453 811)	2 424 518
Frais bancaires & Commissions de gestion	(232 921)	(220 913)
Résultat Fonds alternatifs assimilés actions	2 197 516	(999 149)

29. Résultat Fonds alternatifs assimilés obligations

	2013	2012
Revenus encaissés	-	34 671
Résultat réalisé sur ventes	-	3 970 686
Différences de change réalisées	-	(9 465 016)
Résultat non réalisé sur évaluation boursière	2 617 309	(1 989 489)
Différences de change non réalisées	(1 165 823)	8 600 750
Frais bancaires & Commissions de gestion	(16 761)	(79 012)
Résultat Fonds alternatifs assimilés obligations	1 434 725	1 072 591

30. Résultat Titres et parts dans des sociétés non cotées

	2013	2012
Résultat <i>Private Equity</i>	657 323	115 341
Résultat Parts dans des sociétés non cotées	293 815	121 032
Résultat Titres et parts dans des sociétés non cotées	951 138	236 373

31. Résultat *Private Equity*

	2013	2012
Revenus encaissés	1 353 635	68 249
Résultat non réalisé sur évaluation boursière	(683 395)	185 483
Différences de change non réalisées	166 304	(12 224)
Frais bancaires & Commissions de gestion	(179 222)	(126 167)
Résultat <i>Private Equity</i>	657 323	115 341

32. Résultat Parts dans des sociétés non cotées

	2013	2012
Revenus encaissés	267 250	248 000
Plus ou moins-value sur participations	263	(394 640)
Résultat réalisé	26 303	267 672
Résultat Parts dans des sociétés non cotées	293 815	121 032

33. Résultat Prêts à des collectivités publiques

	2013	2012
Produits d'intérêts	2 657 937	2 500 848
Résultat réalisé	-	5 970
Frais bancaires	(10 373)	(8 856)
Résultat Prêts à des collectivités publiques	2 647 565	2 497 962

34. Résultat Placements hypothécaires

	2013	2012
Produits d'intérêts	3 766 810	3 576 292
Pénalités pour résiliations anticipées	316 027	181 603
Frais bancaires & Commissions de gestion	-	28 660
Résultat Placements hypothécaires	4 082 837	3 786 554

35. Résultat Fonds de placements immobiliers

	2013	2012
Revenus encaissés	1 849 837	1 234 521
Résultat non réalisé sur évaluation boursière	1 408 357	(107 926)
Différences de change non réalisées	22 305	(8 545)
Frais bancaires & Commissions de gestion	(18 042)	(21 299)
Résultat Fonds de placements immobiliers	3 262 458	1 096 752

36. Résultat Immeubles de placements

	2013	2012
Loyers et produits divers	22 531 237	22 282 275
Gros travaux d'immeubles	(13 088)	(8 775)
Rénovation appartements	(9 550)	(42 058)
Entretien courant immeubles	(452 859)	(767 742)
Entretien courant appartements	(908 997)	(602 126)
Contrats d'entretien	(380 474)	(399 356)
Sinistres	(21 138)	(31 944)
Conciergerie & fournitures	(1 024 832)	(1 012 951)
Services industriels	(481 486)	(515 542)
Chaufferie	(51 304)	(83 250)
Frais divers	(83 443)	(68 109)
Assurances	(222 161)	(218 594)
Frais de contentieux	(90 189)	(82 202)
Honoraires de gestion	(852 382)	(838 091)
Impôts immobiliers complémentaires	(635 986)	(588 904)
Résultat d'exploitation des Immeubles	17 303 347	17 022 628
Plus-value non réalisée sur Immeubles	1 199 000	3 197 000
Moins-value non réalisée sur Immeubles	(561 000)	(1 300 000)
Plus-value (moins-value) non réalisée sur Immeubles	638 000	1 897 000
Résultat Immeubles de placements	17 941 347	18 919 628

37. Performance des placements

	2013	2012
Somme de tous les placements au début de l'exercice	1 490 477 773	1 341 520 433
Somme de tous les placements à la fin de l'exercice	1 619 029 259	1 490 477 773
Placements moyens	1 516 475 726	1 379 944 511
Résultat net Placements	76 555 579	72 109 185
Performance des placements	5.0 %	5.2 %

38. Intérêts courus

Ce poste comprend les intérêts courus à la date du bilan concernant les divers postes liés aux placements.

	31.12.2013	31.12.2012
Intérêts courus sur Dépôts	3 562	8 680
Intérêts courus sur Titres cotés	4 115 347	4 148 630
Intérêts courus sur Prêts à des collectivités publiques	1 492 739	1 240 732
Intérêts courus sur Placements hypothécaires	2 181 084	1 585 883
Total Intérêts courus	7 792 733	6 983 925

39. Impôt anticipé à récupérer

Ce poste comprend les impôts anticipés récupérables auprès de l'Administration fédérale des contributions.

	31.12.2013	31.12.2012
Impôt anticipé 2009	-	60
Impôt anticipé 2010	182	242
Impôt anticipé 2011	333	579 191
Impôt anticipé 2012	7 000	556 633
Impôt anticipé 2013	610 781	-
Total Impôt anticipé à récupérer	618 296	1 136 126

40. Autres actifs transitoires

Ce poste comprend les charges payées d'avance, les produits à recevoir, les investissements en cours et les comptes ouverts pour la gestion des polices en déshérence à la date du bilan.

	31.12.2013	31.12.2012
Charges payées d'avance	210 233	163 215
Produits à recevoir	29 901	65 624
Comptes BCGe – Polices en déshérence	1 297 646	1 292 241
Investissements en cours	2 626 040	-
Total Autres actifs transitoires	4 163 820	1 521 080

41. Autres créances

	31.12.2013	31.12.2012
Comptes courants régies immobilières	(4 386)	(4 386)
Loyers à recevoir	240 778	215 787
Autres créances	734 560	712 167
Total Autres créances	970 953	923 568

42. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les amortissements tiennent compte de la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation et sont calculés de façon linéaire à partir des valeurs d'acquisition et du mois de comptabilisation.

- Mobilier de bureau 5 ans
- Machines et matériel 5 ans
- Installations 5 ans
- Matériel informatique 3 ans
- Logiciels informatiques 3 ans

Les variations survenues au cours de l'exercice sous revue sont reportées dans le tableau des immobilisations ci-dessous.

	Mobilier de bureau	Machines et matériel	Installations	Matériel informatique	Logiciels informatiques	Total
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2013	215 038	87 220	88 628	69 441	47 884	508 210
Valeur brute d'acquisition						
Situation au 1 ^{er} janvier 2013	388 725	147 251	188 974	117 781	115 181	957 911
Entrées	51 892	7 080	17 678	81 794	2 700	161 144
Sorties ou mises à zéro par le fonds d'amortissement	(127 935)	(33 899)	(43 389)	(32 425)	(50 913)	(288 561)
Situation au 31 décembre 2013	312 681	120 432	163 263	167 151	66 968	830 494
Amortissements cumulés						
Situation au 1 ^{er} janvier 2013	(173 687)	(60 031)	(100 346)	(48 340)	(67 297)	(449 701)
Amortissements ordinaires	(70 438)	(27 287)	(32 232)	(44 877)	(31 282)	(206 117)
Sorties ou mises à zéro par le fonds d'amortissement	127 935	33 899	43 389	32 425	50 913	288 561
Situation au 31 décembre 2013	(116 190)	(53 419)	(89 189)	(60 792)	(47 666)	(367 256)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2013	196 491	67 012	74 074	106 359	19 302	463 238

43. Autres dettes à court terme

	31.12.2013	31.12.2012
Dette à court terme auprès d'une société liée	-	444 956
Autres dettes à court terme	438 697	209 615
Total Autres dettes à court terme	438 697	654 572

44. Comptes de régularisation passif

	31.12.2013	31.12.2012
Charges à payer	506 183	1 000 734
Produits reçus d'avance	174 554	17 616
Comptes Clients – Polices en déshérence	1 298 121	1 292 742
Provision commissions de gestion	302 791	286 594
Provisions travaux immeubles	745 019	1 212 853
Provisions diverses immeubles	92 520	15 351
Total Comptes de régularisation passif	3 119 189	3 825 890

45. Total des Provisions

	Provisions Assurance	Provisions Frais de fonctionnement	Total
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier 2012	111 523	751 985	863 508
Constitution	-	364 199	364 199
Utilisation	(2 386)	(715 887)	(718 272)
Dissolution	-	-	-
Contre-passation	-	-	-
Valeur comptable au 31 décembre 2012	109 138	400 297	509 435
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier 2013	109 138	400 297	509 435
Constitution	-	250 039	250 039
Utilisation	(12 569)	(195 087)	(207 656)
Dissolution	-	-	-
Contre-passation	-	-	-
Valeur comptable au 31 décembre 2013	96 568	455 249	551 818

46. Provisions Assurance

	Contentieux	Impôts et taxes	Total
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier 2012	20 500	91 023	111 523
Constitution	-	-	-
Utilisation	-	(2 386)	(2 386)
Dissolution	-	-	-
Contre-passation	-	-	-
Valeur comptable au 31 décembre 2012	20 500	88 638	109 138
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier 2013	20 500	88 638	109 138
Constitution	-	-	-
Utilisation	-	(12 569)	(12 569)
Dissolution	-	-	-
Contre-passation	-	-	-
Valeur comptable au 31 décembre 2013	20 500	76 068	96 568

47. Provisions Frais de fonctionnement

	Personnel	Régularisation TVA	Changement Système d'informations d'assurance	Total
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier 2012	291 605	-	460 380	751 985
Constitution	214 199	150 000	-	364 199
Utilisation	(255 507)	-	(460 380)	(715 887)
Dissolution	-	-	-	-
Contre-passation	-	-	-	-
Valeur comptable au 31 décembre 2012	250 297	150 000	-	400 297
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier 2013	250 297	150 000	-	400 297
Constitution	250 039	-	-	250 039
Utilisation	(195 087)	-	-	(195 087)
Dissolution	-	-	-	-
Contre-passation	-	-	-	-
Valeur comptable au 31 décembre 2013	305 249	150 000	-	455 249

48. Total Capitaux de prévoyance

	31.12.2013	31.12.2012
Capital de couverture pour les rentiers vie individuelle	460 643 216	427 900 575
Capital de couverture pour les rentiers vie collective (hors PLP)	300 519 642	313 649 230
Capital de couverture pour les rentiers vie collective (PLP)	117 768 512	109 789 454
Capital de couverture pour les assurés non rentiers vie individuelle	239 642 011	198 039 380
Capital de couverture pour les assurés non rentiers vie collective (PLP)	310 258 815	270 519 918
Réassurance assurés vie individuelle	(25 427 605)	(24 638 744)
Réassurance assurés vie collective	(30 460 051)	(30 753 650)
Total Capitaux de prévoyance	1 372 944 540	1 264 506 163

49. Capital de couverture pour les rentiers vie individuelle

	2013	2012
Solde Capital de couverture au 1 ^{er} janvier	427 900 575	479 081 901
Utilisation Provision pour revalorisation des rentes	-	-
Utilisation Provision complément d'excédents	396 226	250 000
Utilisation Provision de longévité	-	9 149 658
Transformation Différées en Immédiates	25 538 875	49 271 800
Transfert des capitaux liés aux PLP	-	(109 789 454)
Rentes versées	(37 887 646)	(41 456 296)
Prestations de sortie (rachats)	-	(42 651)
Prestations de sortie (décès)	(667 928)	(1 707 837)
Primes brutes encaissées	35 906 409	31 717 032
Frais prélevés	(2 904 327)	(4 015 274)
Intérêts techniques	12 069 583	14 165 417
(Gain) perte sur décès	291 450	1 276 278
Total Capital de couverture pour les rentiers vie individuelle	460 643 216	427 900 575

En 2012, les frais prélevés intègrent les frais de longévité. Le prélèvement de ces derniers n'est plus nécessaire à partir du 1^{er} janvier 2013, suite à la mise en place d'une nouvelle table de longévité.

50. Capital de couverture pour les rentiers vie collective (hors PLP)

	2013	2012
Solde Capital de couverture au 1 ^{er} janvier	313 649 230	308 355 454
Utilisation Provision pour revalorisation des rentes	-	-
Utilisation Provision de longévité	-	821 0182
Transformation Différées en Immédiates	-	-
Rentes versées	(27 233 801)	(27 280 438)
Prestations de sortie (décès)	-	(142 070)
Primes brutes encaissées	4 950 546	18 135 543
Frais prélevés	(489 285)	(2 107 613)
Intérêts techniques	9 355 041	9 288 308
(Gain) perte sur décès	287 911	(810 136)
Total Capital de couverture pour les rentiers vie collective (hors PLP)	300 519 642	313 649 230

51. Capital de couverture pour les rentiers vie collective (PLP)

	2013	2012
Solde Capital de couverture au 1 ^{er} janvier	109 789 454	n.a.
Transformation Différées en Immédiates	12 808 254	n.a.
Rentes versées	(7 416 526)	n.a.
Prestations de sortie (rachats)	-	n.a.
Prestations de sortie (décès)	(180 078)	n.a.
Primes brutes encaissées	-	n.a.
Frais prélevés	(222 496)	n.a.
Intérêts techniques	3 281 732	n.a.
(Gain) perte sur décès	(291 828)	n.a.
Total Capital de couverture pour les rentiers vie collective (PLP)	117 768 512	109 789 454

La comparaison entre 2012 et 2013 n'est pas pertinente. En effet, les données relatives aux capitaux de couverture pour les rentiers vie collective (PLP) ne sont disponibles que depuis la mise en place du nouveau système d'informations, soit le 1^{er} novembre 2012.

52. Capital de couverture pour les assurés non rentiers vie individuelle

	2013	2012
Solde Capital de couverture au 1 ^{er} janvier	198 039 380	182 503 705
Transformation Différées en Immédiates	(25 538 875)	(35 309 733)
Prestations de sortie (rachats)	(25 496 611)	(25 293 372)
Prestations de sortie (décès)	(3 257)	(432 799)
Primes brutes encaissées	66 156 231	50 907 655
Frais prélevés	(25 177 711)	(28 175 575)
Intérêts sur l'épargne	5 404 321	4 771 605
Résultat part financière produits à base de fonds	651 533	446 896
(Gain) perte sur décès	-	498 998
Total Capital de couverture pour les assurés non rentiers vie individuelle	239 642 011	198 039 380

**53. Capital de couverture
pour les assurés non rentiers
vie collective (PLP)**

	2013	2012
Solde Capital de couverture au 1 ^{er} janvier	270519918	225235925
Transformation Différées en Immédiates	(12 808 254)	(13 962 067)
Prestations de sortie (rachats)	(39 547 883)	(30 139 673)
Prestations de sortie (décès)	(381 568)	(148 468)
Primes brutes encaissées	87 844 798	83 882 509
Frais prélevés	(592 692)	(455 325)
Intérêts sur l'épargne	5 224 497	5 054 492
(Gain) perte sur décès	-	1 052 525
Total Capital de couverture pour les assurés non rentiers vie collective (PLP)	310 258 815	270 519 918

54. Provision de longévité

Pour l'année 2013, la *Provision de longévité* a été dotée par comptabilisation des frais de longévité prélevés aux assurés vie collective, soit un montant de CHF 262 404.70.

55. Provision complément d'excédents

	2013	2012
Solde Provision au 1 ^{er} janvier	400 000	350 000
Utilisation pour les excédents de l'année	(396 226)	(250 000)
Attribution par transfert du Fonds d'excédents	550 000	300 000
Total Provision complément d'excédents	553 774	400 000

56. Provision pour revalorisation des rentes

	2013	2012
Solde Provision au 1 ^{er} janvier	600 000	-
Utilisation pour la revalorisation	-	-
Attribution par transfert du Fonds d'excédents	650 000	600 000
Total Provision pour revalorisation des rentes	1 250 000	600 000

57. Réserve de fluctuation de valeurs

	2013	2012
Solde Réserve au 1 ^{er} janvier	121 104 000	90 492 000
Attribution (dissolution) due au résultat	33 193 000	30 612 000
Réserve de fluctuation de valeurs	154 297 000	121 104 000
Valeur cible Réserve de fluctuation de valeurs	232 078 709	210 515 701
Excédent (insuffisance) Réserve de fluctuation de valeurs	(77 781 709)	(89 411 701)
Pourcentage par rapport à la Réserve de fluctuation de valeurs cible	66.48 %	57.53 %

58. Fonds d'excédents

	2013	2012
Solde reporté	11 358 132	11 252 412
Rémunération	3 390	5 720
Dotation par utilisation du résultat	2 500 000	1 000 000
Solde à disposition	13 861 522	12 258 132
Attribution Provision pour revalorisation des rentes au 1 ^{er} janvier 2015	(650 000)	(600 000)
Attribution Provision complément d'excédents	(550 000)	(300 000)
Solde reporté Fonds d'excédents	12 661 522	11 358 132

59. Frais de fonctionnement

	2013	2012
Personnel	(5 001 387)	(5 017 591)
Conseil d'administration	(165 517)	(252 757)
Loyer & charges	(903 524)	(902 646)
Frais de bureau	(380 790)	(329 242)
Amortissements	(206 117)	(232 518)
Informatique	(604 309)	(452 248)
Honoraires	(86 925)	(132 953)
Communication externe	(1 175 761)	(1 178 945)
Gouvernance	(1 230 290)	(1 134 215)
Total Frais de fonctionnement	(9 754 619)	(9 633 114)

60. Impôts

Selon l'art. 1 al. 3 de la loi du 3 décembre 1992, les Rentes Genevoises sont exonérées d'impôts, à l'exception de l'impôt immobilier complémentaire.

61. Revenus d'assurance

Les revenus d'assurance sont reconnus à la date d'effet du contrat.

62. Autres charges directes liées à l'activité Assurance

	2013	2012
Intérêts du dépôt de la réassurance	(2018863)	(2006633)
Intérêts sur les comptes de dépôt des assurés	(42842)	(47509)
Intérêts sur les comptes courants vie collective	(7019)	(575)
Frais bancaires sur prestations versées	(67022)	(63246)
Frais de dossiers	-	(250)
Commissions des courtiers	(2504067)	(2272583)
Résultat de change non réalisé	(297613)	104192
Total Autres charges directes liées à l'activité Assurance	(4937425)	(4286603)

63. Résultat net Réassurance

	2013	2012
Résultat Réassurance vie individuelle	56418	309404
Résultat Réassurance vie collective	871979	(1871)
Résultat net Réassurance	928397	307534

Le processus de réassurance est analogue à celui de l'assurance directe, à ceci près qu'il est de signe opposé. Ainsi, les prestations (*Rentes*), les attributions aux provisions techniques (*Constitution Capitaux de prévoyance*) et les pertes techniques du réassureur (*Résultat technique*) deviennent des produits, tandis que les primes (*Primes uniques*), les dissolutions de provisions techniques et les gains techniques du réassureur deviennent des charges.

Par ailleurs, le réassureur déposant ses réserves auprès de sa cédante (les

Rentes Genevoises), les charges sont augmentées de l'intérêt à verser sur ce dépôt (*Intérêts techniques sur provisions mathématiques et Surintérêt*). Les premiers correspondent à l'intérêt technique et le second à la rémunération du réassureur et de l'éventuelle augmentation du dépôt (*Augmentation dépôt de la réassurance à long terme*). A l'inverse, les produits sont augmentés de l'éventuelle diminution du dépôt.

En principe, à moyen terme, la réassurance devrait constituer une légère charge: le prix à payer pour gagner en

sécurité. Pour 2013, tant la vie individuelle que la vie collective sont largement bénéficiaires. Cela est dû au fait que le principal traité de réassurance, conclu le 1^{er} janvier 1999 avec la société Gerling Global (aujourd'hui Scor), l'a été à des conditions particulièrement favorables pour les *Rentes Genevoises*. Ce traité n'est plus en vigueur pour les nouvelles affaires, mais déploie toujours ses effets pour le portefeuille jusqu'au 31 décembre 2002.

64. Résultat Réassurance vie individuelle

	2013	2012
Primes uniques	(508399)	(941 899)
Rentes	802 275	972 150
Intérêts techniques sur provisions mathématiques	(910 162)	(857 445)
Surintérêt	(116 157)	(110 543)
Constitution (dissolution) Capitaux de prévoyance	1 699 024	2 026 247
Diminution (augmentation) Dépôt de la réassurance à long terme	(1 168 247)	(1 232 854)
Résultat technique	258 084	374 008
Correction résultat technique années antérieures	(85 508)	(129 713)
Correction c/c réassureur années antérieures	85 508	209 453
Résultat Réassurance vie individuelle	56 418	309 404

65. Résultat Réassurance vie collective

	2013	2012
Primes uniques	(329 521)	(244 900)
Rentes	2 731 307	2 608 988
Intérêts techniques sur provisions mathématiques	(1 108 700)	(1 149 187)
Surintérêt	(138 742)	(143 797)
Constitution (dissolution) Capitaux de prévoyance	826 336	251 866
Diminution (augmentation) Dépôt de la réassurance à long terme	(2 286 268)	(1 642 419)
Résultat technique	1 177 567	493 231
Correction résultat technique années antérieures	(166 846)	(175 653)
Correction c/c réassureur années antérieures	166 846	-
Résultat Réassurance vie collective	871 979	(1 871)

66. Valeur d'assurance incendie des actifs immobilisés

	2013	2012
Mobilier de bureau, machines et matériel, installations	1 300 000	1 300 000
Informatique	1 160 000	1 160 000

67. Demandes de l'autorité de surveillance

Néant.

68. Placements hypothécaires

Les Rentes Genevoises ont accordé des prêts pour un montant de 102.0 millions de francs au 31 décembre 2013 dans des placements hypothécaires liés à la Fondation Hypotheka. Suite aux révélations concernant des malversations dans la société Hypotheka SA, un risque potentiel de perte a été identifié.

Ce dernier ne peut pas être estimé de manière fiable. S'il venait à se réaliser, la perte serait couverte par la *Réserve de fluctuation de valeurs*. Compte tenu de ce qui précède et du niveau de cette réserve, aucune provision particulière n'a été constituée dans les comptes au 31 décembre 2013, conformément aux normes *Swiss Gaap RPC*.

69. Evénements postérieurs à la date du bilan

Néant.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Rapport de l'organe de révision au Conseil d'administration des Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse, Genève

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) des Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes annuels, les décisions

significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, à la Loi concernant les Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse, au Règlement d'exécution, ainsi qu'aux normes *Swiss GAAP RPC*.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Duchosal Berney SA
Philippe Lathion
Expert-réviseur agréé

Michaël Lehmann
Expert-réviseur agréé

Genève, le 19 mars 2014

IMPRESSUM

Impressum

Rapport annuel 2013, mai 2014

Editeur

Rentes Genevoises

Responsables de la publication

Yves Piccino, secrétaire général
et membre de la Direction
Sébastien Ramseyer, responsable
marketing et communication

Graphisme

Essencedesign SA, 1006 Lausanne

Texter

JB COMM, 1941 Vollèges

Photos

Alan Humerose

Imprimerie

Atar Roto Presse SA, 1214 Vernier

Tirage

2000 exemplaires

Site internet

www.rentesgenevoises.ch

RENTES GENEVOISES
Place du Molard 11
Case postale 3013
1211 Genève 3

T +41 22 817 17 17
F +41 22 817 17 50

info@rentesgenevoises.ch
www.rentesgenevoises.ch

